

FGTB



**Baromètre
socio-économique
2021**

A large yellow diagonal shape covers the top-left portion of the page, extending from the top-left corner towards the bottom-right.

Baromètre
socio-économique
2021

Table des matières

1. Introduction	7
2. Contexte : après le choc, la Belgique à nouveau debout	9
2.1 Notre économie a tenu le cap, malgré le choc énorme	9
2.2 Emploi : le marché du travail plie mais ne rompt pas	11
2.3 Avec la croissance, le retour des bénéfices records	13
3. Reprise : le rôle essentiel de la sécurité sociale et du dialogue social	15
3.1 La qualité des soins de santé publics comme premier stabilisateur automatique	15
3.2 Les pouvoirs publics ont joué un rôle important dans l'atténuation des pertes de revenus	17
3.3 Le système de chômage temporaire a permis une adaptation rapide du marché du travail	18
3.4 Soutiens publics aux entreprises et aux indépendants : nécessaire mais critiquable	20
3.5 Laisser de la place au dialogue social	21

4. Faiblesses : les failles de la société mises en lumière par la crise du coronavirus **25**

4.1	L'espérance de vie dépend des revenus et du statut social	25
4.2	Les personnes en situation de pauvreté ont vu leur situation s'aggraver	29
4.3	La perte de revenus n'est pas égale et tout le monde n'a pas les mêmes réserves	32
4.4	Les plus vulnérables sur le marché du travail ont été durement touchés	34
4.5	Bien-être mental : le coronavirus joue sur les nerfs	41
4.6	La fracture numérique : Zoom ou Smartschool ne sont pas une évidence pour tout le monde	43

5. Quelles sont les leçons à tirer de cette crise ? **47**

5.1	Nos salaires n'évoluent pas en fonction de la hausse de la productivité...	47
5.2	... dès lors il faut adapter la manière dont se forment les salaires	49
5.3	Renforcer notre sécurité sociale	52
5.4	Remettre à niveau des investissements	55
5.5	Trouver des travailleurs qualifiés	58
5.6	Réévaluer certaines dépenses publiques	59
5.7	Réduire les inégalités via la fiscalité	61
5.8	Amélioration du bien-être grâce à un travail de qualité	64
5.9	Transition juste : sommes-nous à un tournant ?	69
5.10	La maîtrise des prix de l'énergie : un enjeu tant pour les ménages que pour les entreprises	76

Hommes-femmes

Toutes les références à des personnes ou fonctions (par ex. travailleurs) concernent bien sûr autant les femmes que les hommes.

Les données de cette brochure s'arrêtent aux données disponibles fin novembre 2021.

1. Introduction

Près de deux ans après l'irruption d'un invité indésirable dans nos vies, notre société semble être entrée dans une « nouvelle normalité ».

Même si les impacts encore visibles sont discrets, la crise est aiguë. Notamment dans les soins de santé, où des dizaines de milliers de personnes travaillent dans l'ombre pour faire face à la crise sanitaire. Dans les familles qui ont perdu leur source de revenus, un ou plusieurs emplois... Parmi les ménages qui ont dû affronter de longues périodes de chômage temporaire. Parmi celles et ceux qui subissent de plein fouet des inégalités que le coronavirus a renforcées.

Néanmoins, des points positifs sont à souligner. La solidarité entre les personnes a fait ses preuves durant cette crise.

Ce baromètre tente de faire le point sur la situation, en quelques chiffres clés.

Presque deux ans après l'apparition du virus, où en sommes-nous en tant que société ? Quelles sont les structures et les personnes qui la font vivre ? Quelles sont ses vulnérabilités ? Qui passe à travers les mailles des filets de sécurité ? Et quelles sont les chances et opportunités que nous devons saisir pour sortir par le haut de cette crise ?

Notre modèle socio-économique a résisté jusqu'à présent, mais ses fondations s'affaiblissent.

Le populisme débridé accentue les incertitudes et les peurs. Le renforcement des mécanismes de solidarité, ainsi qu'une revalorisation des salaires et des conditions de travail de toutes et tous, peuvent contribuer à faire barrage aux discours démagogiques.

Ne laissons pas passer cette occasion.

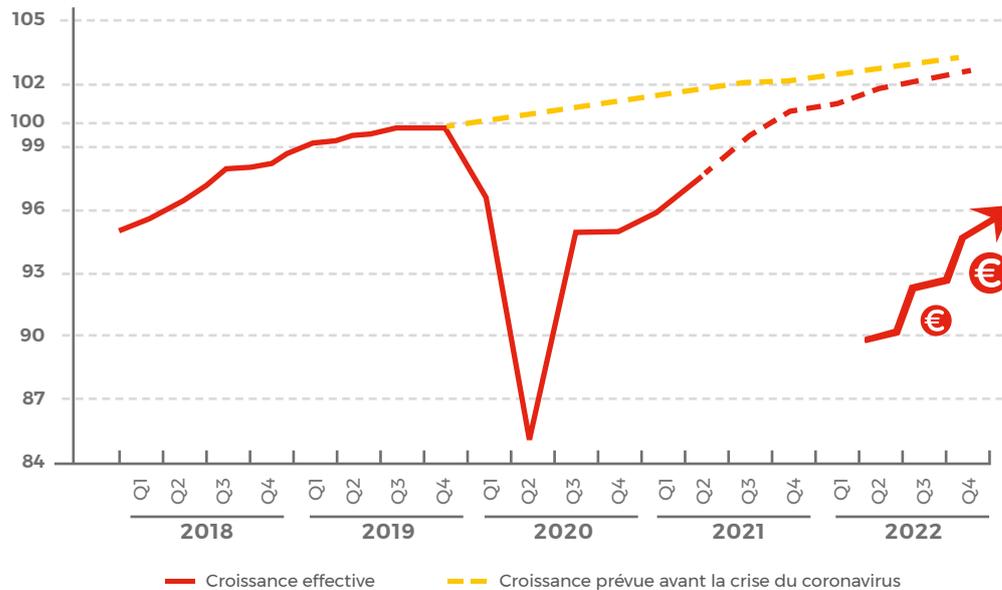
2. Contexte : après le choc, la société belge à nouveau debout

2.1 Notre économie a tenu le cap, malgré le choc énorme

La crise du coronavirus a mis l'économie belge sous cloche pendant des mois. Les conséquences pour notre croissance économique à moyen terme ont été dépeintes sous un jour très négatif. À en croire certains observateurs, nous nous dirigeons vers l'une des dépressions les plus longues et les plus graves de l'histoire. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles la marge d'augmentation des salaires a été très maigre.

Toutefois, le rebond de l'économie est beaucoup plus fort et rapide que prévu : l'économie belge connaîtra une croissance de 5,5 % en 2021 au lieu des 3,5 % prévus l'année dernière. Notons que l'économie s'est contractée d'environ 6 % en 2020. Fin 2021, l'économie belge se situera donc au même niveau d'activité économique qu'avant la crise du coronavirus. D'ici à la fin 2022, nous serons sur la même trajectoire de croissance que celle prédite avant la crise du coronavirus.

PRÉVISIONS DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DE LA BNB

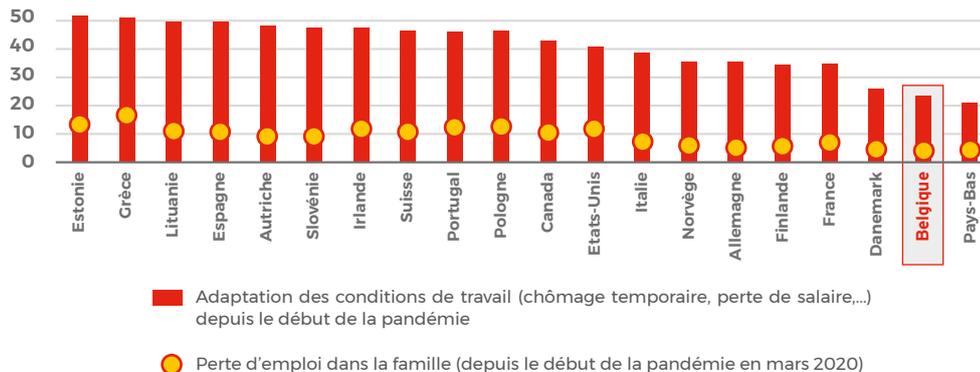


Source : BNB, prévisions de printemps 2021.

2.2 Emploi : le marché du travail plie mais ne rompt pas

La crise du coronavirus a évidemment un impact sur l'emploi. Chaque emploi perdu est une tragédie personnelle pour celui ou celle qui en est victime. Les personnes sous contrats précaires ont été touchées en premier lieu, notamment dans certains secteurs (horeca, évènements, etc.). Toutefois, par rapport au reste des pays de l'OCDE, la Belgique – jusqu'à présent – ne s'en sort pas si mal à cet égard. Il n'y a qu'aux Pays-Bas qu'un nombre moins élevé de personnes ont déclaré avoir été confrontées à une perte d'emploi ou à une modification de leur situation professionnelle (chômage temporaire, perte de salaire, congé obligatoire, etc.) ou d'un membre de la famille, depuis le début de la crise du coronavirus.

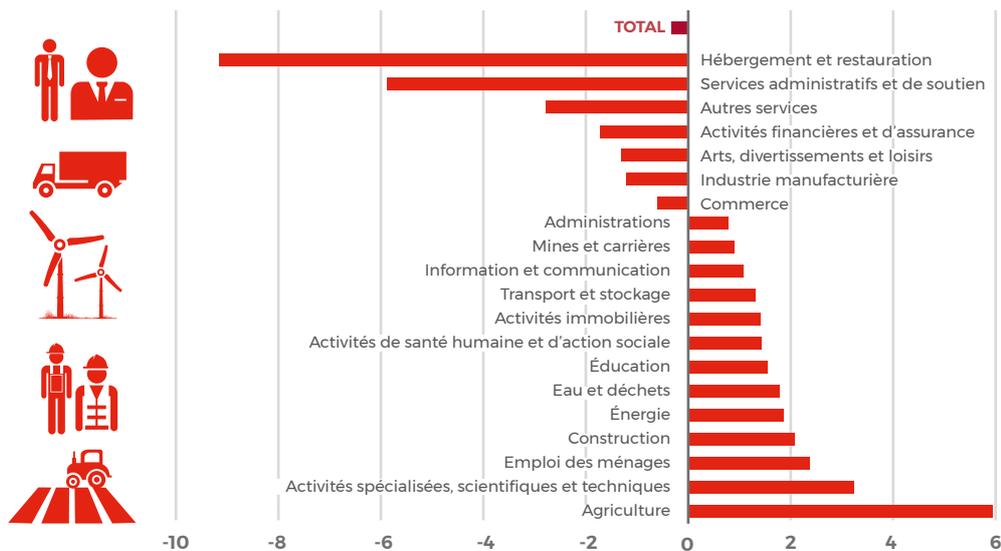
PERTE D'EMPLOI OU CHANGEMENT DANS LA SITUATION PROFESSIONNELLE (EN % DES FAMILLES)



Source : OCDE (avril 2021), Risks that matter.

Tous les secteurs n'ont pas été touchés de la même manière par les pertes d'emplois. Certains sont plus vulnérables face aux diverses périodes de fermetures et de confinements. Dans les secteurs de l'horeca et de l'événementiel, la plupart des emplois ont été menacés en 2020 (par rapport à 2019) tandis que dans des secteurs tels que l'agriculture ou la construction, davantage d'emplois ont été créés en 2020.

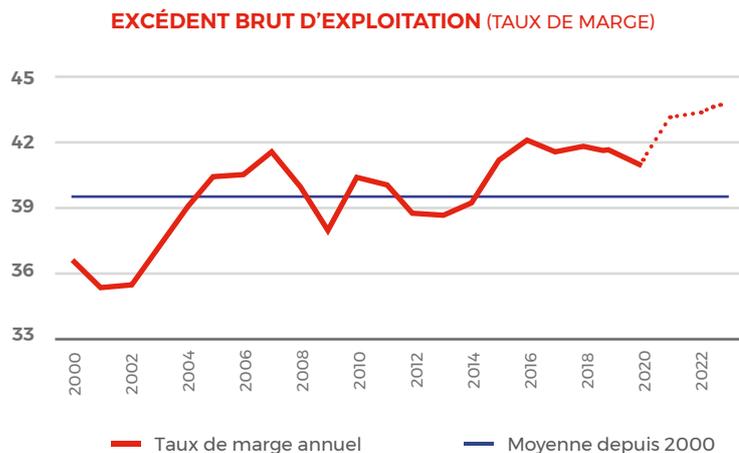
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE (VARIATION EN POURCENTAGE ENTRE 2019 ET 2020)



Source : Conseil supérieur de l'emploi, basé sur les comptes nationaux, rapport 2021.

2.3 Avec la croissance, le retour des bénéfiques records

Selon la Banque nationale, les bénéfices des entreprises augmentent rapidement et atteindront bientôt de nouveaux records. Ils peuvent être exprimés via « l'excédent brut d'exploitation » ou taux de marge. Ce taux indique ce que les entreprises peuvent « garder pour elles » à partir de leurs revenus d'exploitation après paiement des coûts et des impôts. Ce chiffre a connu une petite baisse pendant la crise du coronavirus. Mais selon les prévisions, il devrait atteindre un record en 2021 et 2022.



Source : BNB, prévisions de printemps, 2021.

Ces mêmes chiffres montrent que le résultat d'exploitation des entreprises augmente très fortement en 2021 et fait plus que compenser la perte subie en 2020 : -8 % en 2020 contre +12 % en 2021.

3. Reprise : le rôle essentiel de la sécurité sociale et du dialogue social

Plusieurs facteurs influencent la reprise – plus rapide que prévue – de notre économie. Le système de sécurité sociale a agi une fois de plus comme un stabilisateur automatique et l'intervention directe du gouvernement a été un soutien supplémentaire.

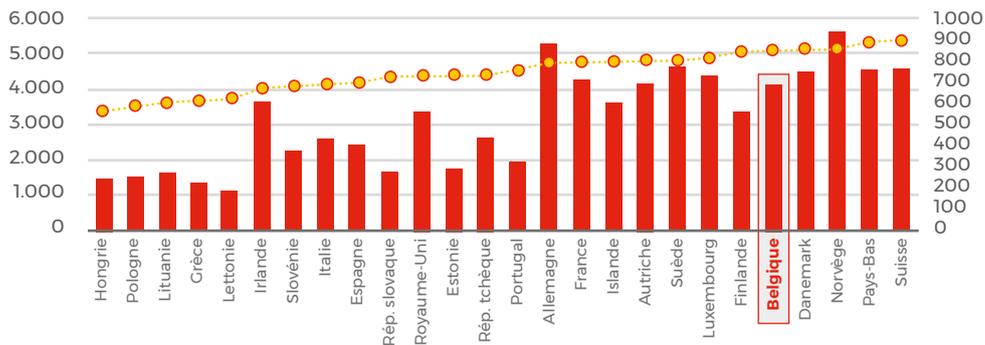
3.1 La qualité des soins de santé publics comme premier stabilisateur automatique

Les soins de santé publics existent pour tous, riches ou pauvres. Dans les pays où le secteur privé assure une partie des soins de santé, l'accès universel à des soins de qualité n'est pas garanti. En outre, les soins de santé publics se concentrent davantage sur la prévention, car investir dans ce domaine permet de réaliser des économies à long terme. La crise a prouvé le caractère vital de ces investissements pour l'ensemble de la société.

Au regard des données de l'Euro Health Consumer Index 2018 – qui a comparé la qualité des soins de santé par rapport aux dépenses publiques qui y sont liées – la Belgique se retrouve dans le haut du classement. Toutefois, force est de constater que, sur le terrain, les moyens publics dédiés aux soins de santé sont insuffisants, et que les économies et le manque d'investissements dans ce secteur mettent en péril la qualité des soins.



QUALITÉ VERSUS INVESTISSEMENT DANS DES SOINS DE SANTÉ PUBLICS



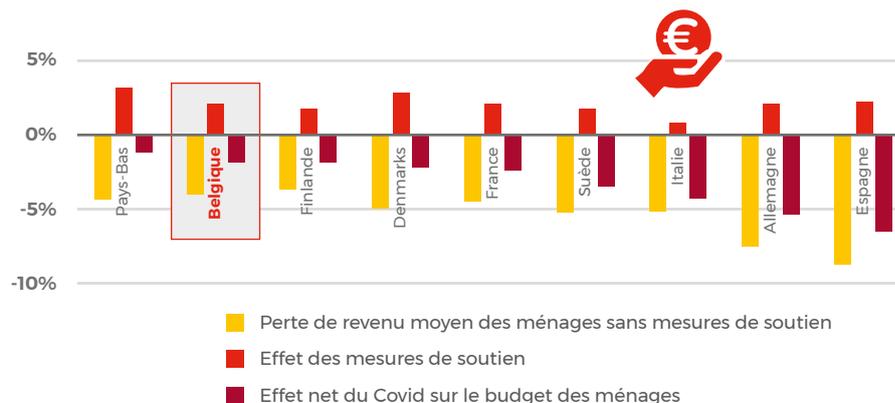
■ Dépenses publiques par habitant (adapté au pouvoir d'achat) en € ●- - Qualité (Euro Health Consumer Index 2018)

Source : Statistiques de santé OCDE, Euro Health Consumer Index 2018.

3.2 Les pouvoirs publics ont joué un rôle important dans l'atténuation des pertes de revenus

Le revenu disponible de nombreuses familles a subi un coup dur. En cause : le recours aux allocations de chômage temporaire plafonnées ou la perte pure et simple d'un emploi. L'intervention du gouvernement – souvent à la demande des interlocuteurs sociaux et en coopération avec eux – a permis de limiter l'impact sur les revenus par rapport à ce qui s'est passé dans d'autres pays. Selon la Commission européenne, en Belgique, sans l'intervention des pouvoirs publics, le revenu moyen disponible des ménages aurait baissé de 4 %. Mais l'effet a été limité par les mesures gouvernementales à 2 %. La comparaison européenne montre que le gouvernement belge a agi de manière adéquate. Toutefois, ce chiffre est une moyenne sur l'ensemble de la population. Des groupes spécifiques ont été plus durement touchés en termes de pertes de revenus (voir chapitre 4).

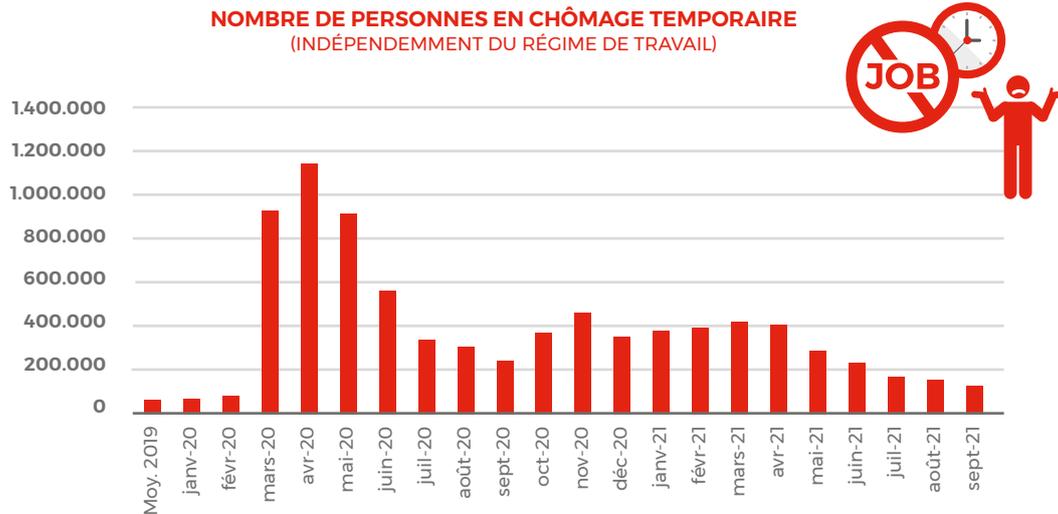
IMPACT DES MESURES DE SOUTIEN SUR LE REVENU MOYEN DISPONIBLE DES MÉNAGES



Source : Commission européenne, Joint research center, 2021.

3.3 Le système de chômage temporaire a permis une adaptation rapide du marché du travail

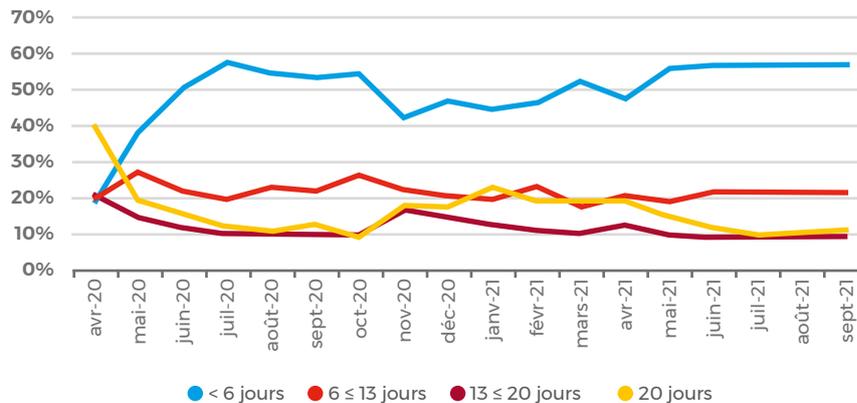
Le système du chômage temporaire a permis à la Belgique de se relever rapidement. Notre sécurité sociale démontre ainsi son efficacité et sa marge de manœuvre. Au plus fort de la crise, plus d'un million de personnes ont été soutenues efficacement par ce système.



Source : ONEM, 2021.

Tout le monde ne s'est pas retrouvé dans le même régime de chômage temporaire : en 2021, près de 6 chômeurs temporaires sur 10 ont été sans emploi pendant moins de 6 jours par mois. Cela signifie qu'ils ont conservé un lien permanent avec leur travail. Ceux-là ont donc rarement perdu leur emploi. La volonté de certains partis politiques et organisations patronales de précipiter les chômeurs temporaires sur le marché du travail – malgré le fait qu'ils soient toujours sous contrat – n'avait donc aucun sens.

CHOMAGE TEMPORAIRE SELON LA PÉRIODE DE LA DURÉE INDEMNISÉE PAR MOIS



Source : ONEM, 2021.

3.4 Soutiens publics aux entreprises et aux indépendants : nécessaire mais critiquable

Les différents gouvernements ont sorti un arsenal de soutien aux entreprises. Ce soutien était nécessaire pour de nombreux secteurs et entreprises. Cependant, il existe un déséquilibre important entre les aides aux entreprises et celles aux ménages.

- 8,4 milliards d'euros ont été alloués aux ménages, sur lesquels 5,7 milliards € d'indemnités de chômage temporaire peuvent également être considérés comme une subvention aux entreprises, puisque le gouvernement prend en charge partiellement la masse salariale.
- 19,8 milliards d'euros sont allés directement aux entreprises, sans compter les garanties bancaires fournies par les différents gouvernements.

Fédéral et Régional (en milliards d'euros)	2020	2021	Total
Gestion de la crise sanitaire	5,3	3,1	8,4
Soutien aux revenus des ménages (total)	5,4	3	8,4
Allocations de chômage temporaire	3,9	1,8	5,7
Autres prestations sociales et primes	1,5	1,2	2,7
Soutien aux entreprises (total, sauf les garanties)	11,6	8,2	19,8
Droit passerelle pour les indépendants	3,3	2,1	5,4
Aides à des branches d'activités spécifiques	2,6	2,3	4,9
Soutien à la solvabilité (interventions fiscales)	0,8	0,7	1,5
Injection de capital et prêts subordonnés	1	1,3	2,3
Primes en cas de fermeture forcée ou de forte baisse du chiffre d'affaires	3,9	1,8	5,7
Garanties	52	11,6	63,6
Aides aux entreprises (total, y compris les garanties)	63,6	19,8	83,4

Source : BNB, 2021.

Ces derniers mois, de plus en plus de données laissent supposer qu'un grand nombre d'aides sont injustifiées. L'utilisation abusive des aides par certaines entreprises doit faire l'objet d'une enquête approfondie et être sanctionnée, le cas échéant.

Les chômeurs temporaires ont pu compter sur un revenu de remplacement qui, grâce à la FGTB, a pu atteindre 70 % du salaire brut plafonné (+ un supplément de 5,63 €/jour). Cette mesure – qui vaut jusqu'au 31 mars 2022 – a bénéficié au plus fort de la crise à 1.145.571 travailleurs et travailleuses. Certains chômeurs temporaires ont également bénéficié d'une prime de 150 € majorée de 10€ sous certaines conditions. Malheureusement, nous n'avons pas pu obtenir l'égalité de traitement fiscal entre le chômage temporaire et le droit passerelle. Sur le droit passerelle, seule une taxe de 16,5 % est prélevée et aucune cotisation sociale ne doit être payée. Tandis que les indemnités de chômage temporaire donnent lieu au paiement de l'impôt personnel « *normal* » et des cotisations sociales.

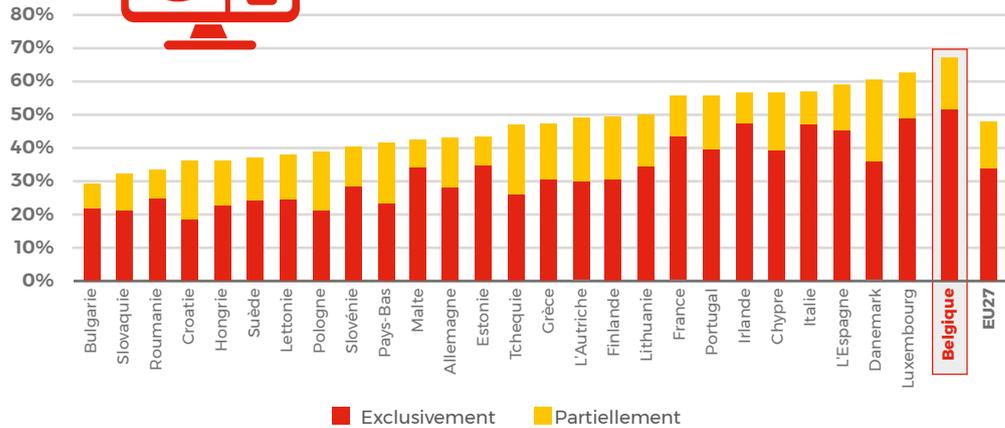
3.5 Laisser de la place au dialogue social

En pleine crise, le rôle de la concertation sociale a été essentiel pour la bonne mise en œuvre des mesures de protection de la santé et de la sécurité au travail. Afin d'aider les entreprises dans la reprise progressive des activités économiques suite à la crise du coronavirus, les interlocuteurs sociaux interprofessionnels en concertation avec l'Administration ont rédigé un guide générique. Ce guide fournit un cadre avec des mesures qui peuvent être adaptées par les différents secteurs et par chaque entreprise à leurs spécificités afin de garantir que les activités puissent reprendre dans les conditions les plus sûres et les plus saines possibles.

Le dialogue social a également été crucial dans la modification drastique du contexte de travail. Du jour au lendemain, notre société a basculé vers « le distanciel ». Pour une majorité de salariés, le télétravail est devenu la règle. Le cadre de cette pratique (nouvelle pour beaucoup) a été facilité par la concertation sociale. Si le télétravail était déjà en hausse avant 2020, la crise sanitaire a doublé sa fréquence. Le taux de télétravail en Belgique pendant la crise a été le plus élevé de toute l'Union européenne.



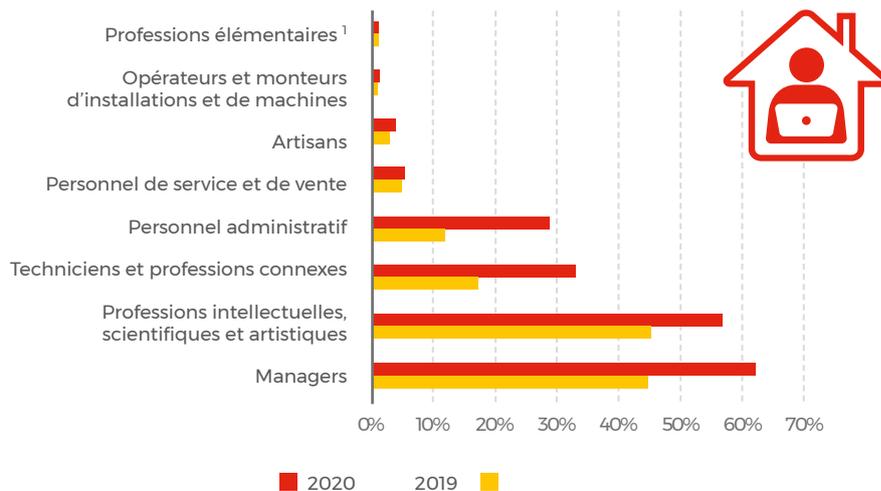
TÉLÉTRAVAIL DURANT LA PANDÉMIE



Source : Eurofound 2020, *Living, working and COVID-19*, COVID-19 series.

Le télétravail est presque devenu la norme pour de nombreux travailleurs, mais tout le monde n'a pas eu la possibilité ou la liberté de l'utiliser. Il existe des différences significatives entre les différents groupes professionnels. Par exemple, les professions managériales et intellectuelles sont en première ligne lorsqu'il s'agit de la possibilité de télétravailler.

POURCENTAGE DE SALARIÉS QUI TÉLÉTRAVAILLENT PARFOIS OU SOUVENT



Source : Statbel 2021.

¹ Les professions élémentaires sont des professions avec un faible niveau de qualification (aide-ménagères, travailleurs non qualifiés, restauration rapide, etc.).

Le télétravail est devenu une nouvelle réalité. Il peut apporter une valeur ajoutée en termes de bien-être et de productivité, pour autant qu'il soit bien encadré. À cet égard, les points suivants sont très importants :

- son caractère volontaire, tout comme le droit de se déconnecter après les heures de travail ;
- le respect des horaires et l'enregistrement des heures de travail ;
- une compensation juste pour des coûts supplémentaires occasionnés (comme l'augmentation des prix du gaz et de l'électricité) ;
- l'utilisation de moyens de communication efficaces entre les travailleurs et l'employeur ;
- l'évaluation et la remédiation de certains aspects de santé et de bien-être ;
- la mise en place d'une formation pour gérer au mieux cette nouvelle forme de travail.

4. Faiblesses : les failles de la société mises en lumière par la crise du coronavirus

Au début de la crise du coronavirus, il a souvent été dit que nous étions « tous égaux face au virus ». Il s'avère que ce n'est pas du tout le cas. Tant en termes d'implications médicales que de conséquences socio-économiques. Il semble y avoir de grandes disparités entre les personnes en fonction de leurs revenus et de leur position sociale.

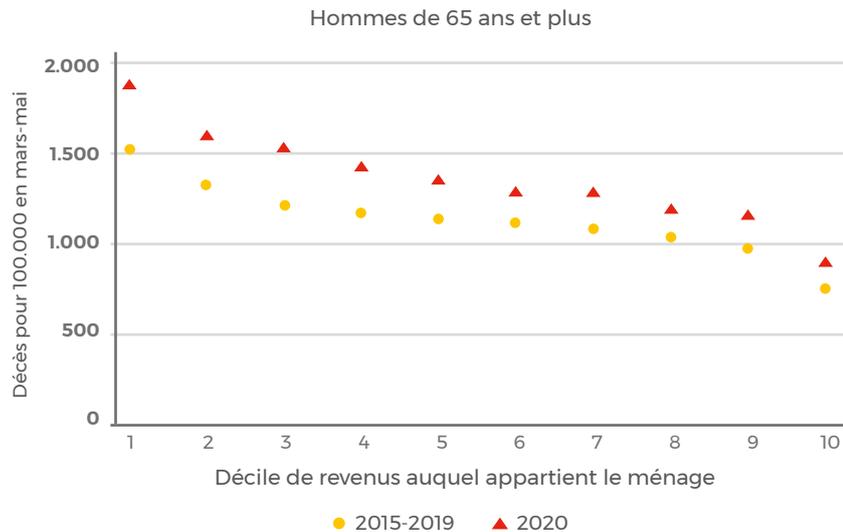
4.1 L'espérance de vie dépend des revenus et du statut social

Le coronavirus ne touche pas tout le monde de la même manière. Les inégalités de revenus ont un lien significatif avec le risque de mortalité : plus le revenu est faible, plus le risque de décès est élevé. Selon les données de Solidaris², la mortalité due au coronavirus chez les personnes âgées à faible revenu est trois fois plus élevée que chez les personnes à revenu élevé.

La KU Leuven a réalisé une étude sur le lien entre mortalité et revenus, tant pendant qu'avant la crise du coronavirus. Pour les hommes âgés de 40 à 65 ans, la mortalité est jusqu'à 5 fois plus élevée dans le groupe des 10 % aux revenus les plus faibles que dans le groupe des 10 % aux revenus les plus élevés. Dans la population de plus de 65 ans, la mortalité pendant la pandémie a touché plus durement les personnes aux revenus les plus faibles que celles aux revenus les plus élevés.

²www.solidaris.be/SiteCollectionDocuments/rapport_surmortalite_covid_1410.pdf

RISQUE DE MORTALITÉ PAR CATÉGORIE DE REVENUS POUR LES HOMMES DE 65 ANS ET PLUS PENDANT LES MOIS DE MARS À MAI POUR LES PÉRIODES 2015-2019 ET 2020

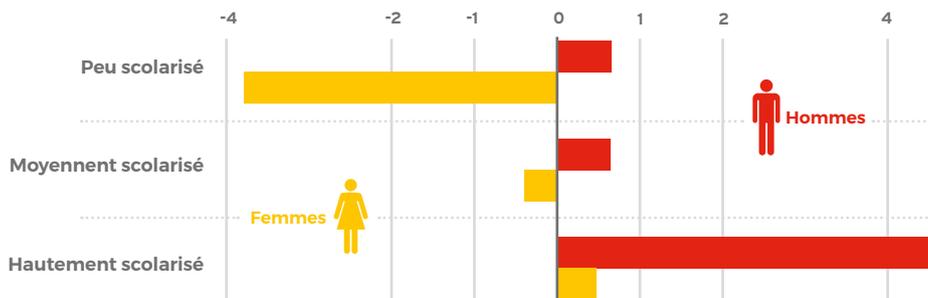


Source : publication de la KUL 2021, *leuvense economische standpunten*.

Indépendamment du coronavirus, les inégalités de santé sont profondes. La santé et l'espérance de vie dépendent du statut social (niveau d'éducation, statut d'activité, niveau de revenu). Plus ce statut est faible, plus les risques pour la santé sont élevés. Un facteur qui est souvent omis dans d'autres débats, comme celui des pensions. L'espérance de vie augmente, mais cela ne signifie pas que tout le monde vit plus longtemps et en meilleure santé. Entre 2001 et 2011, l'espérance de vie en bonne santé d'une femme de 25 ans ayant un faible niveau d'éducation a diminué de près de quatre années ! Bien que le groupe des femmes peu qualifiées ait diminué entre 2001 et 2011, celles-ci constituent un groupe encore plus vulnérable en 2011 qu'en 2001. Pour un homme hautement qualifié, l'espérance de vie en bonne santé a par contre augmenté dans les mêmes proportions.

ÉVOLUTION DE L'ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ : 2001 vs 2011

Entre 2001 et 2011 le nombre d'années de vie attendues en bonne santé pour les jeunes de 25 ans a évolué différemment en fonction du sexe et du niveau de formation

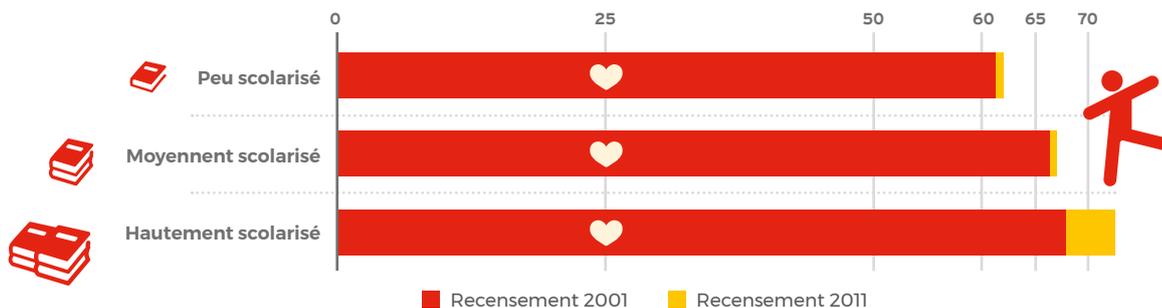


Source : Renard et al. 2019, *Evolution of educational inequalities in life and health expectancies at 25 years in Belgium between 2001 and 2011.*

L'espérance de vie en bonne santé d'un homme de 25 ans ayant un faible niveau d'éducation est d'à peine 62 ans et n'a pas augmenté entre 2001 et 2011. Cela signifie que ces personnes n'auront pas une seule année de pension en bonne santé et sans limitations de capacités physiques sévères.

ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ PAR NIVEAU DE FORMATION

Jusqu'à quel âge un jeune homme de 25 ans peut espérer vivre en bonne santé et sans limitation physique?



Source : Renard et al. 2019, *Evolution of educational inequalities in life and health expectancies at 25 years in Belgium between 2001 and 2011.*

ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ

Durée de vie moyenne d'une personne sans être limitée dans ses activités quotidiennes

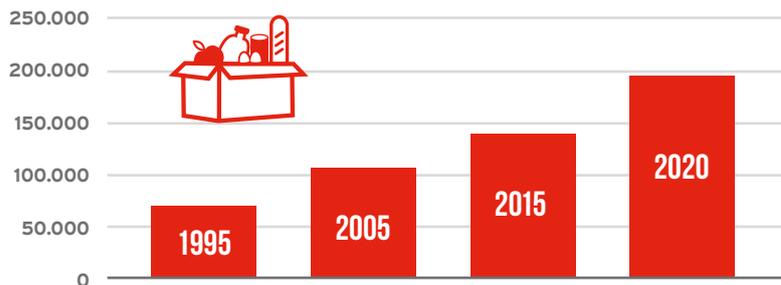


Source : Renard et al. 2019, *Evolution of educational inequalities in life and health expectancies at 25 years in Belgium between 2001 and 2011.*

4.2 Les personnes en situation de pauvreté ont vu leur situation s'aggraver

Les inégalités de notre société sont renforcées et rendues plus visibles. En 2020, les banques alimentaires ont distribué 24 % de repas en plus qu'en 2019. D'année en année, de plus en plus de personnes doivent faire appel à cette aide pour se nourrir. En 2020, entre 175 000 et 195 000 personnes ont eu recours à l'aide alimentaire chaque mois.

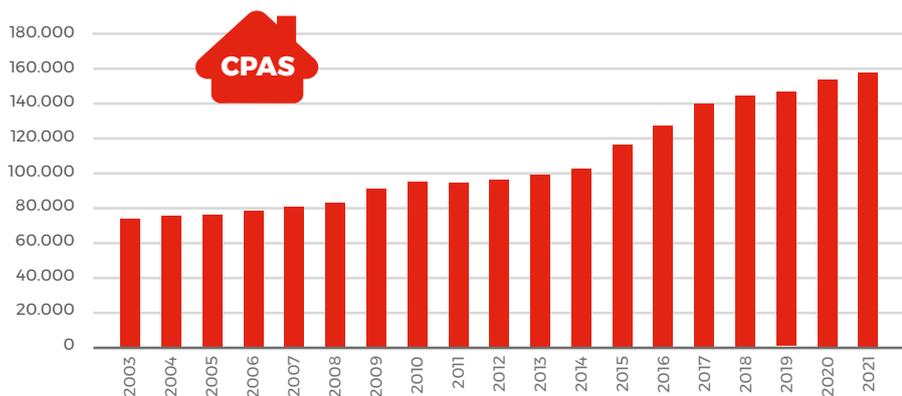
NOMBRE DE PERSONNES QUI FRÉQUENTENT LES BANQUES ALIMENTAIRES (MOYENE MENSUELLE)



Source : Fédération belge des banques alimentaires, 2021.

La crise du coronavirus a affaibli les personnes déjà fragilisées, ce qui s'est traduit par une augmentation importante du nombre de bénéficiaires du RIS (revenu d'intégration sociale). Parmi les nouveaux bénéficiaires de l'aide sociale, deux tiers sont de femmes. D'après l'enquête menée par l'Université d'Anvers, la KULeuven et l'Université de Gand auprès des CPAS flamands, les nouvelles demandes ont notamment émané de personnes isolées et de personnes avec charge de famille (principalement des femmes) mais également des jeunes et des étudiants. Cette étude n'existe pas pour les CPAS wallons et bruxellois.

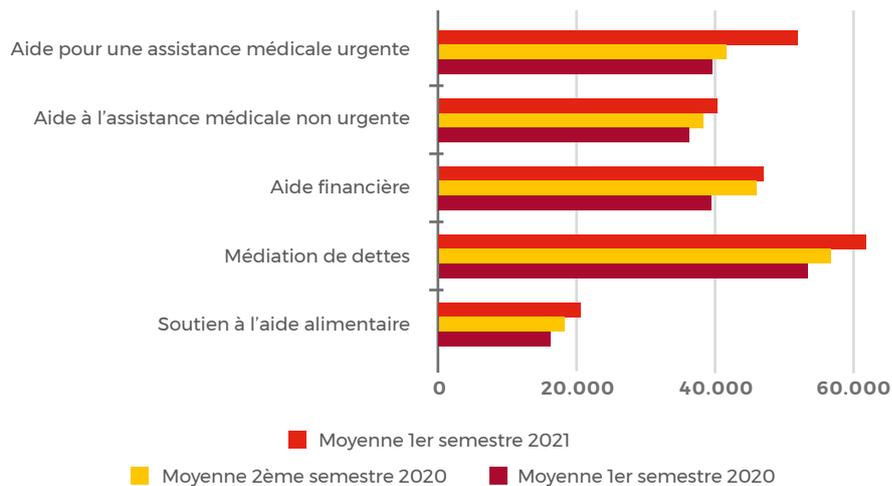
NOMBRE MOYEN DE BÉNÉFICIAIRES DU RIS



Source : SPP intégration sociale, 2021.

Parallèlement au RIS, les demandes relatives à d'autres aides et services sociaux ont également fortement augmenté.

AIDE DU CPAS POUR D'AUTRES TYPES DE BESOINS

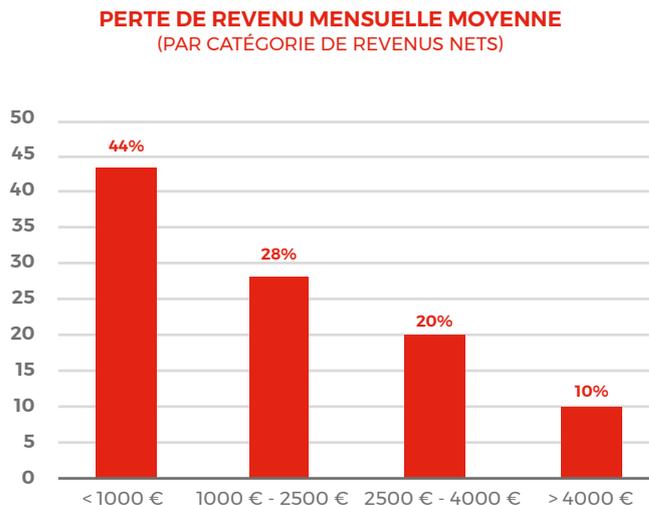


Source : SPP intégration sociale, 2021.

Soulignons que la FGTB s'est battue pour améliorer les conditions de vie des personnes les plus précaires durant la crise du coronavirus. Notamment via l'octroi d'une prime mensuelle de 50 € pour les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS), de la GRAPA ou d'une allocation de remplacement de revenus. Cette prime a été réduite à 25 € depuis octobre 2021.

4.3 La perte de revenus n'est pas uniforme et tout le monde n'a pas les mêmes réserves

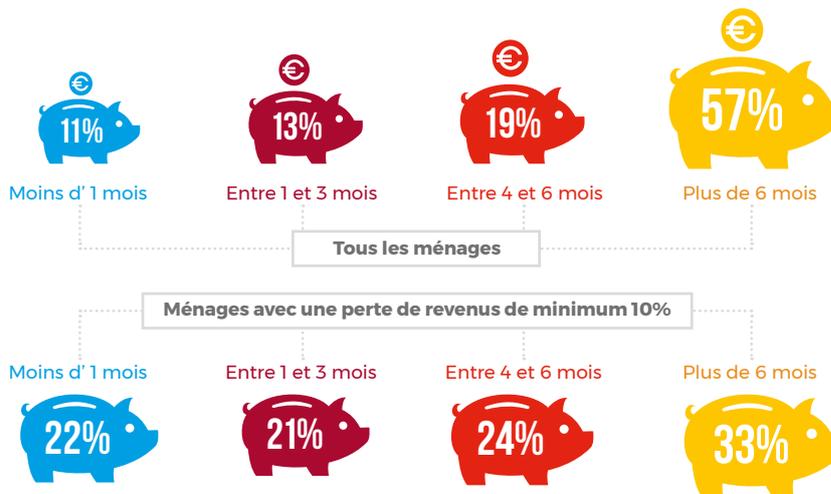
L'enquête menée par la BNB en mai 2020 a révélé que les pertes de revenus moyennes dues à l'effet corona étaient plus élevées pour les ménages aux revenus les plus faibles, quel que soit leur statut professionnel. Les travailleurs de ces ménages sont plus susceptibles de travailler sous des contrats flexibles et temporaires, contrats qui ont été résiliés en premier au début de la crise. En outre, les emplois les moins bien rémunérés se trouvent dans les secteurs qui ont été les plus touchés par le chômage temporaire ou dans lesquels les travailleurs se sont retrouvés en chômage complet.



Source : BNB.

La perte de revenus due au chômage temporaire ou à la perte d'emploi a des conséquences à long terme. En juin 2021, 43 % des familles ayant perdu au moins 10 % de leurs revenus disposaient d'une réserve d'épargne de 3 mois maximum. Se retrouver sans revenu entraînerait chez elles un drame social au bout de quelques mois seulement.

PENDANT COMBIEN DE TEMPS POUVEZ-VOUS COUVRIR VOS DÉPENSES JOURNALIÈRES UNIQUEMENT AVEC VOTRE ÉPARGNE ?



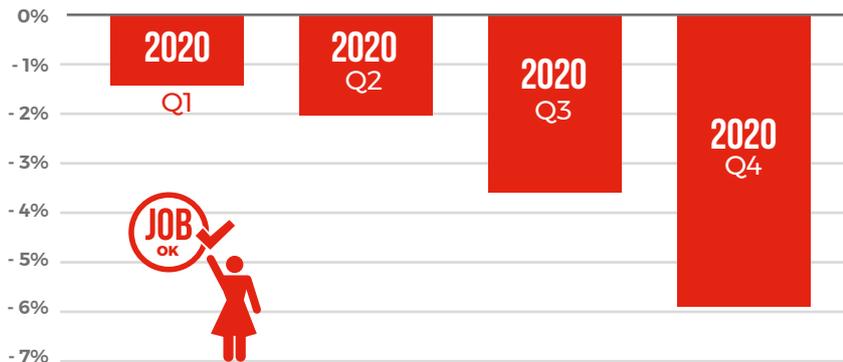
Source: ERMG, 2021.

4.4 Les plus vulnérables sur le marché du travail ont été durement touchés

Les **personnes à la recherche d'un emploi** ont eu plus de mal à en trouver pendant la crise du coronavirus. La succession des confinements en 2020 a rendu les employeurs plus réticents à embaucher du nouveau personnel. Au fur et à mesure de l'évolution de la crise en 2020, le nombre de demandeurs d'emploi en transition vers un emploi a continué de diminuer par rapport à 2019.

Au quatrième trimestre (Q4) de 2020, la part des demandeurs d'emploi ayant trouvé un emploi a diminué de 6 % par rapport à 2019. La part des demandeurs d'emploi qui sont restés au chômage a augmenté de plus de 10 % au cours de ce trimestre. Le marché du travail a donc lourdement stagné pour les demandeurs d'emploi.

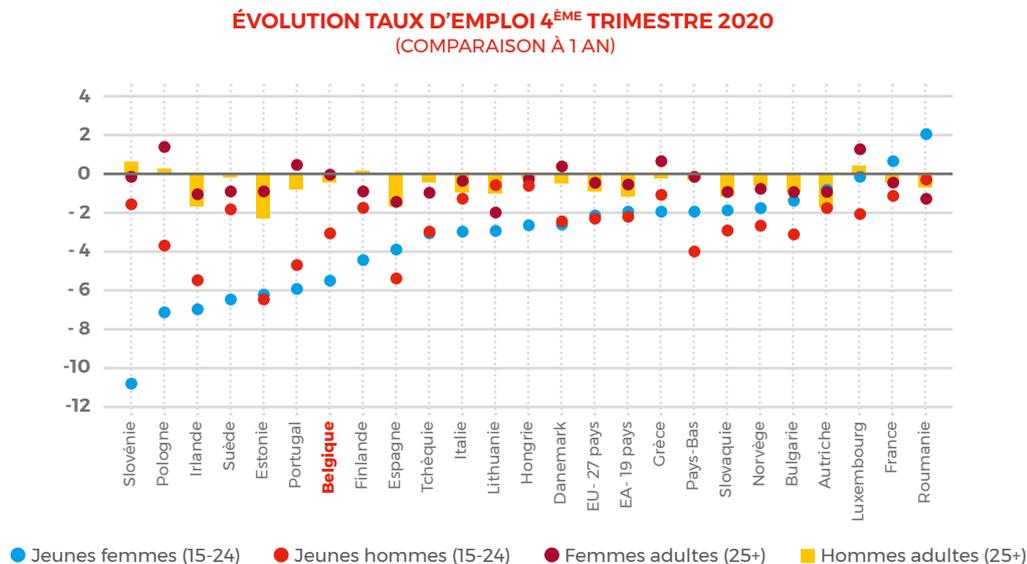
PART DES DEMANDEURS D'EMPLOI QUI TROUVENT UN EMPLOI
(EN COMPARAISON AVEC LA MÊME PÉRIODE EN 2019)



Source : Statbel, publié dans le rapport du Conseil supérieur de l'emploi 2021.

Grâce à la FGTB, la dégressivité des allocations de chômage a donc heureusement été gelée pendant 18 mois entre le 1er avril 2020 et le 31 septembre 2021.

Les **jeunes** sur le marché du travail ont été doublement touchés : moins d'opportunités d'emploi et une offre plus limitée de contrats dans les secteurs où ils travaillent traditionnellement : l'horeca et les secteurs événementiels. L'Organisation internationale du travail (OIT) a établi la comparaison : alors qu'en Belgique, un impact limité sur le taux d'emploi a été constaté pour les travailleurs adultes, le taux d'emploi des jeunes a chuté de 3 % (jeunes hommes) et 5,5 % (jeunes femmes) au quatrième trimestre de 2020, par rapport au quatrième trimestre de 2019.

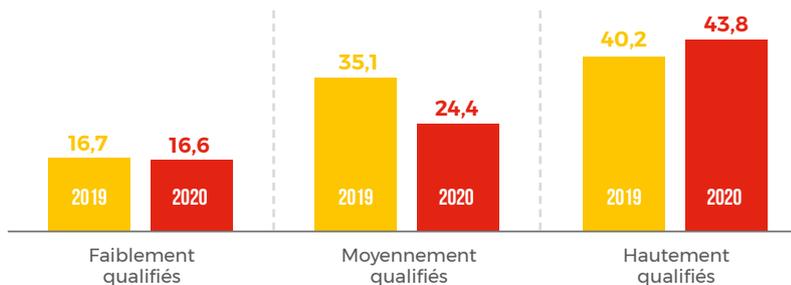


Source : Eurostat 2021.

Les **personnes moyennement qualifiées** ont eu plus de difficultés à entrer sur le marché du travail.

- La part des demandeurs d'emploi peu qualifiés qui ont trouvé un emploi en 2020 n'a pas changé par rapport à 2019 (16,7 % contre 16,6 %).
- Toutefois, la part des personnes moyennement qualifiées qui ont trouvé un emploi a diminué de 10 % en 2020 par rapport à 2019. Il est probable que les personnes hautement qualifiées aient pris la place des personnes moyennement qualifiées sur le marché du travail car elles ont trouvé un emploi plus rapidement qu'en 2019. Un signe de polarisation du marché du travail, également au niveau sectoriel. Cela signifie aussi que les personnes hautement qualifiées bradent leur diplôme.

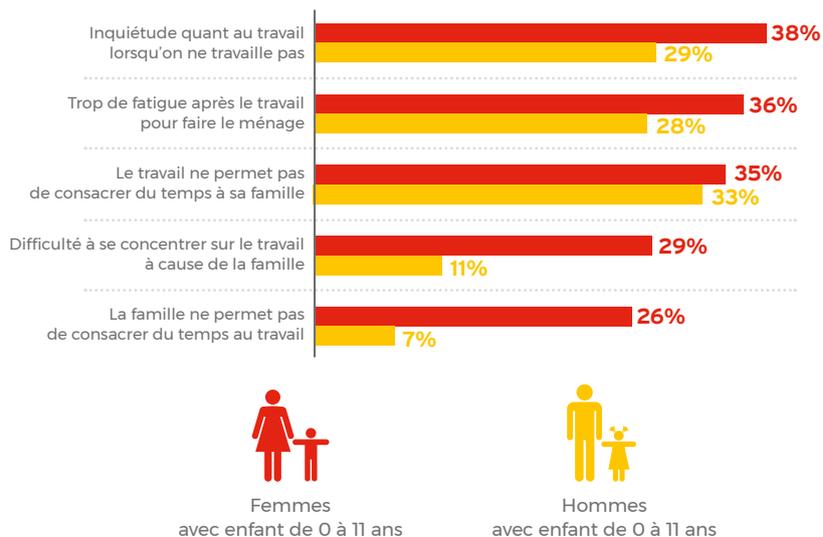
TRANSITION DE DEMANDEURS D'EMPLOI VERS TRAVAILLEURS (EN %)



Source : Statbel, publié dans rapport annuel du Conseil supérieur de l'emploi, 2021

Les **femmes** paient un plus lourd tribut à la crise du coronavirus. Non seulement elles travaillent dans les secteurs où l'impact du virus est le plus important, mais elles assument plus de responsabilités dans les tâches ménagères. Enfin, les chiffres européens montrent la grande inégalité entre les hommes et les femmes en termes d'inconfort physique et mental causé, entre autres, par le télétravail.

MALAISE PHYSIQUE ET MENTAL PENDANT LA CRISE DU CORONAVIRUS

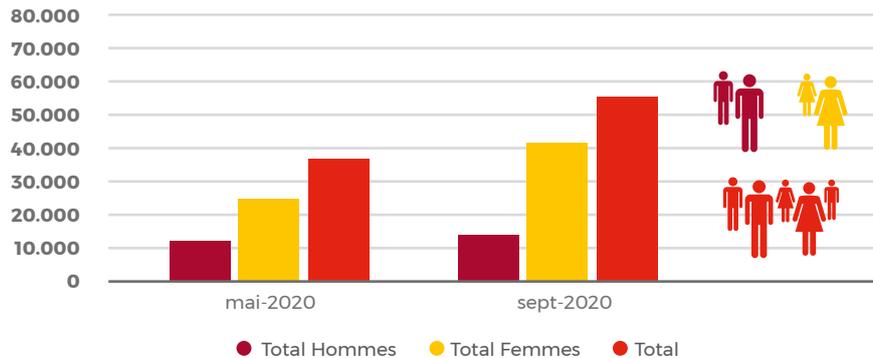


Source : Eurofound 2021, *Living, Working and COVID19*.

Au cœur de cette crise, beaucoup de « héros » sont des « héroïnes ». Ce sont les femmes qui soignent et nettoient à domicile, à l'hôpital ou en maison de repos. Des femmes seules qui doivent renoncer à travailler pour s'occuper de leurs enfants bloqués à la maison. Des femmes, encore, qui ont subi l'augmentation de la violence conjugale.

Le congé parental corona a été une des mesures prises très rapidement par le gouvernement, dès mai 2020, afin de fournir une solution aux familles qui se sont retrouvées confinées avec des enfants à la maison (puisque les écoles étaient fermées). Cette mesure, neutre à première vue, s'est révélée être une mesure qui a creusé les inégalités de genre, en particulier en termes de revenus. En effet, ce congé a été pris majoritairement par les mères. Cela signifie qu'elles se sont retirées – temporairement et partiellement ou complètement – du marché de l'emploi afin d'assurer des missions de soins avec des conséquences sur leurs revenus. Malgré l'allocation majorée, la prise de ce congé représente une perte de revenus.

PRISE DU CONGÉ PARENTAL CORONA EN BELGIQUE : RÉPARTITION HOMMES/FEMMES (UNITÉS PHYSIQUES)

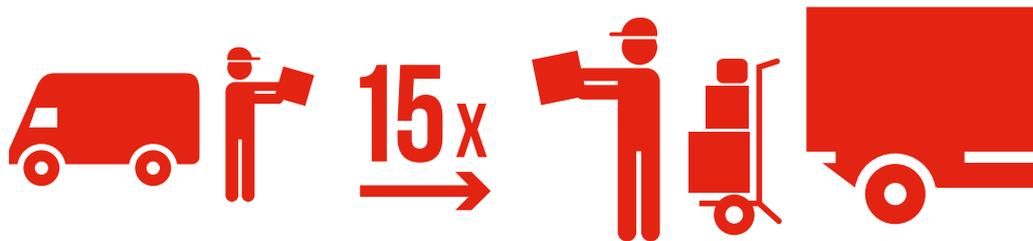


Source : ONEM, 2021.

Les travailleurs des **plateformes numériques** ont également été touchés par la crise. Ces travailleurs – notamment les coursiers – connaissaient déjà avant la crise des conditions de travail très difficiles : revenus très faibles et incertains, risques élevés d'accidents du travail, manque de protection sociale, subordination à une application, etc. La pandémie a introduit deux risques majeurs : l'exposition au virus et la perte de revenu. Les travailleurs et travailleuses des plateformes ont joué un rôle-clé dans la continuité de certains services pendant les périodes de confinement et, si leur activité a augmenté dans ce contexte, le risque d'exposition au virus a également été très élevé. D'autres, par contre, ont subi des pertes de revenus liées à la baisse de la demande ou au fait qu'ils n'ont plus pu travailler (arrêt de l'activité, maladies, quarantaine, etc.).

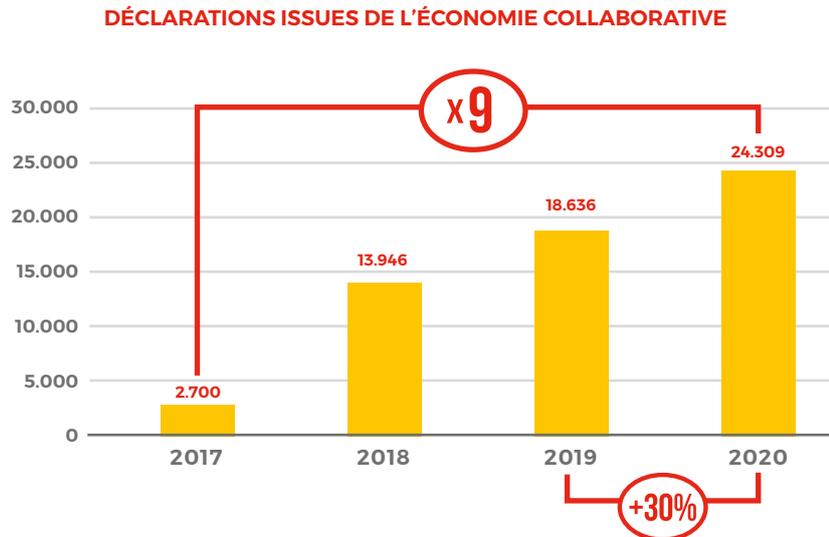
Pour ceux qui ont continué à travailler, cela s'est souvent fait sans les mesures de protection adéquates. Pour ceux qui ont perdu leur emploi, vu l'absence de statut officiel, beaucoup n'ont pas pu répondre aux conditions d'accès au chômage temporaire et se sont retrouvés sans revenu. L'aide sociale des CPAS a assuré le dernier filet de sécurité.

DES RISQUES D'ACCIDENTS DU TRAVAIL 15 FOIS PLUS ÉLEVÉS QUE POUR LES AUTRES TRAVAILLEURS



Source : Smart, 2017 (dernière donnée disponible).

Malheureusement, en Belgique il est impossible de quantifier exactement le nombre de personnes qui travaillent via les plateformes. Les seules données disponibles (et incomplètes) sont celles du SPF Finances qui récolte les données de particuliers qui déclarent travailler via le régime de « l'économie collaborative » (telle que nommée par la Loi De Croo de 2016).

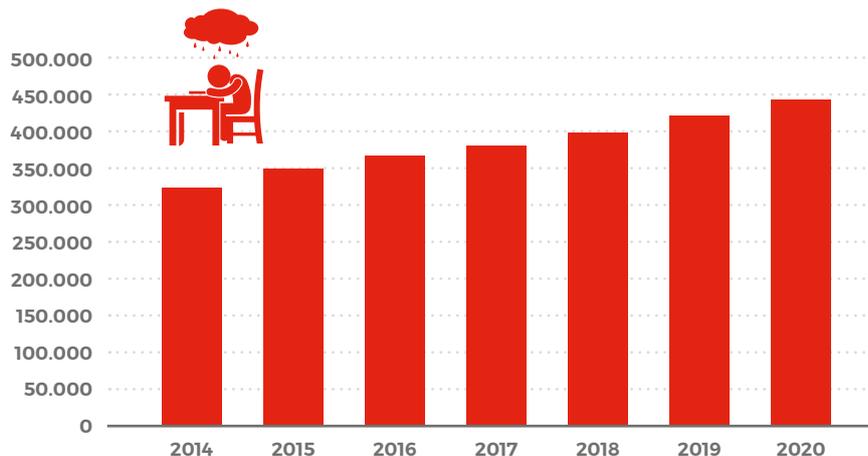


Source : SPF Finances, 2021.

4.5 Bien-être mental : le coronavirus joue sur les nerfs

Le nombre de malades de longue durée ne cesse d'augmenter en Belgique. Selon les données de l'INAMI, il y a près d'un demi-million de malades de longue durée dans notre pays. Sur dix Belges actifs, on compte un malade de longue durée. Les principales causes d'invalidité concernent directement de mauvaises conditions de travail. Il s'agit de troubles musculosquelettiques et de troubles psychiques (dont le stress au travail et le burn-out).

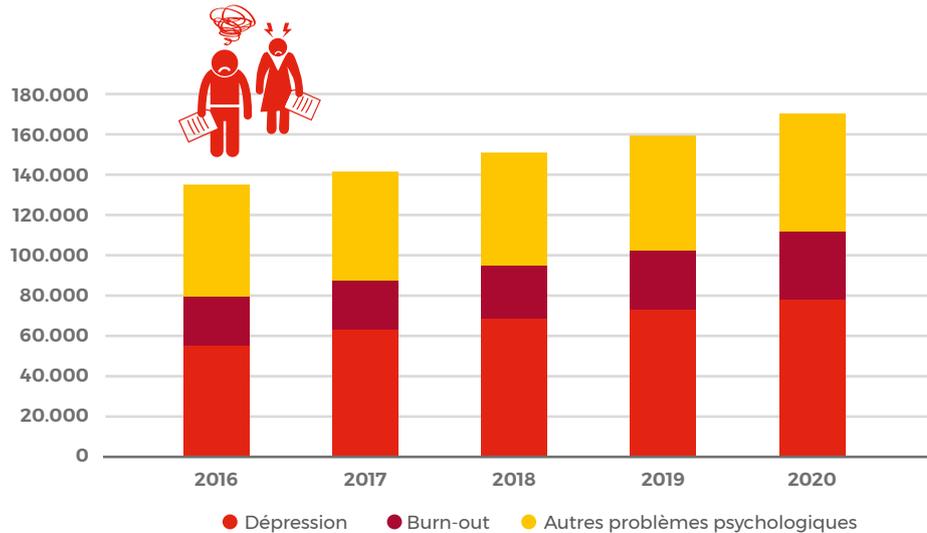
MALADES DE LONGUE DURÉE PARMIS LES SALARIÉS (INVALIDES)



Source : INAMI, 2021.

Bien qu'en forte augmentation depuis plusieurs années, les problèmes de santé mentale se sont renforcés ces derniers mois. Entre 2016 et fin 2020, le nombre de dépressions et de burn-out de longue durée (plus d'un an) chez les salariés et les indépendants a augmenté de plus de 39 %. La tranche d'âge la plus impactée est celle des personnes âgées de 50 à 59 ans. Les femmes représentent plus de deux tiers des situations de dépression et de burn-out. Il s'agit d'un phénomène qui est négligé par les décideurs politiques et les employeurs.

NOMBRE D'INVALIDES POUR DES PROBLÈMES MENTAUX (SALARIÉS ET INDÉPENDANTS)



Source : INAMI, 2021.

Grâce à la FGTB, les indemnités de maladie et d'incapacité de travail ont augmenté durant la crise sanitaire. En effet, les travailleurs actifs ou en chômage temporaire qui tombaient malades pendant la crise, recevaient moins d'indemnités que les travailleurs au chômage temporaire. La FGTB a pointé cette inégalité. Les indemnités ont été mises à niveau, passant de 60 % à 70 % du revenu brut pendant toute la durée des mesures corona.

D'autres avancées dans le domaine des soins de santé ont été obtenues grâce au travail de la FGTB :

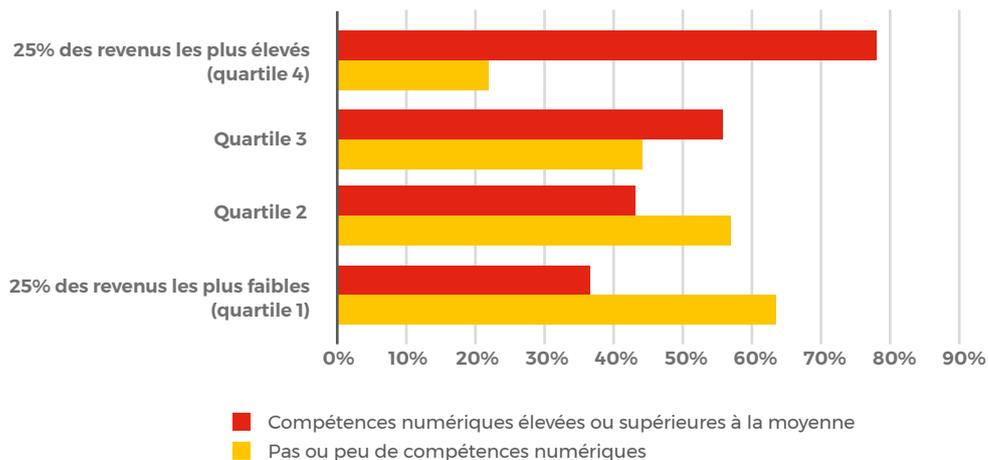
- Les travailleurs du secteur des soins de santé qui courent un risque nettement accru d'être infectés par le virus peuvent prétendre à une indemnisation pour maladie professionnelle, si l'infection peut être médicalement liée à l'activité professionnelle à risque. Cette mesure n'est pas limitée dans le temps. À ce jour, cette mesure a bénéficié à environ 7 000 travailleurs.
- Pour le personnel des secteurs cruciaux et des services essentiels qui a travaillé durant la période du 18 mars au 17 mai 2020 et dont la maladie est survenue entre le 20 mars 2020 et le 31 mai 2020 inclus, le coronavirus a pu, durant la première vague, être reconnu comme maladie professionnelle.

4.6 La fracture numérique : Zoom ou Smartschool ne sont pas une évidence pour tout le monde

La numérisation est généralement considérée comme un processus avancé et généralisé. Pourtant, un ordinateur et une connexion Internet à la maison ne vont pas toujours de soi. 10 % des élèves des écoles primaires dont le revenu familial est inférieur à 1 900 € par mois ne disposent pas d'une connexion Internet.

La transition vers le télétravail et l'enseignement à distance a fait apparaître clairement la fracture numérique. Le revenu est un facteur déterminant. Par exemple, plus de 60 % des 20 % des revenus les plus faibles n'ont pas ou peu de compétences numériques. En revanche, près de 80 % des personnes ayant des revenus plus élevés ont des compétences numériques élevées. Une société qui se numérise rapidement ne peut ignorer cette inégalité.

COMPÉTENCES DIGITALES SELON LE NIVEAU DE REVENUS



Source : Statbel, février 2021.

L'Institut pour l'égalité entre les hommes et les femmes souligne une différence significative entre les sexes en matière de digitalisation : 27 % des femmes et 18 % des hommes ayant un faible niveau d'éducation n'ont pas utilisé Internet au cours des trois derniers mois. En cette période où, plus encore qu'habituellement, on mise sur la diffusion des informations par voie électronique, les femmes peu diplômées constituent clairement un groupe vulnérable. Cela s'est notamment répercuté dans la politique de vaccination de certaines régions (prise de RDV par voie digitale, accès à des médias digitaux, ...). Les femmes et mères étant souvent en charge de la santé, de la famille et des enfants, lorsque celles-ci sont victimes de la fracture numérique, toute la famille en pâtit.



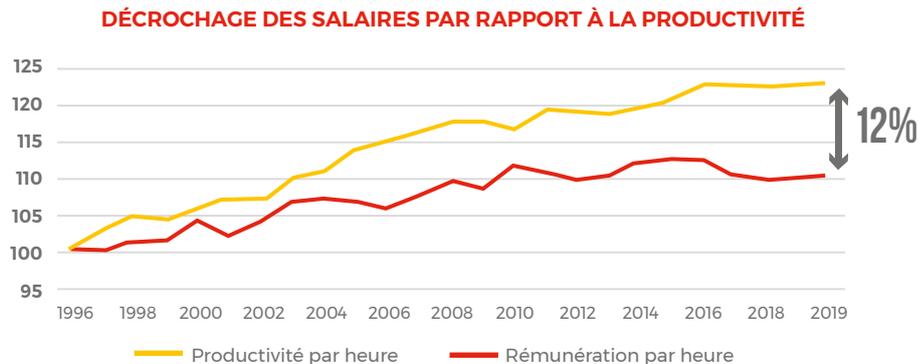
Source : SPF Économie.

5. Quelles sont les leçons à tirer de cette crise ?

La crise du coronavirus nous offre la possibilité de faire les choses différemment, de tirer des leçons. Nous devons d'abord examiner nos vulnérabilités pendant cette crise. Nous devons y remédier et, dans le même temps, renforcer nos atouts.

5.1 Nos salaires n'évoluent pas en fonction de la hausse de la productivité...

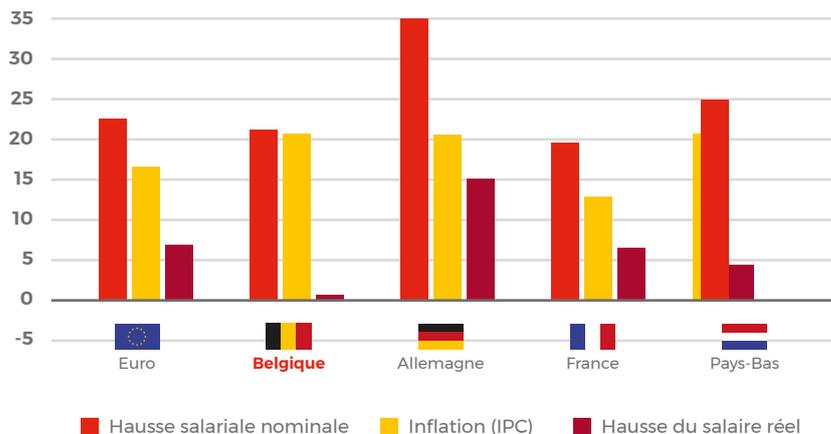
Selon les normes internationales, les travailleurs belges sont très productifs. Pourtant, leurs salaires ne sont pas proportionnels à leur productivité. Depuis 1996, la productivité a progressé de plus de 12 % plus vite que les salaires.



Source : OCDE 2021, productivity database.

Nos salaires sont liés à l'évolution des coûts salariaux dans les pays voisins. Lorsque les salaires de ces travailleurs évoluent, celui des travailleurs belges devraient faire de même. Or ce n'est pas le cas. Depuis la crise financière de 2009, l'inflation a été plus élevée en Belgique que dans les pays voisins, mais le salaire réel des travailleurs et travailleuses belges n'a pas augmenté ; celui-ci a même légèrement diminué (-0,2 %). Le pouvoir d'achat des travailleurs belges est donc en perte de vitesse, alors que leur productivité, et donc les profits des entreprises, ...augmente. En Belgique, l'inflation a été légèrement plus élevée sur la période 2009-2021 que dans les pays voisins, mais cela n'explique pas la stagnation des salaires réels. Si les salaires n'augmentent pas, c'est dû aux marges salariales trop faibles et à un saut d'index en 2015.

UNE AUGMENTATION NOMINALE LIMITÉE ENTRAÎNE UNE PERTE RÉELLE DE POUVOIR D'ACHAT (2009-2021)



Salaire nominal :
le salaire que vous gagnez en euros, exprimé en salaire brut.

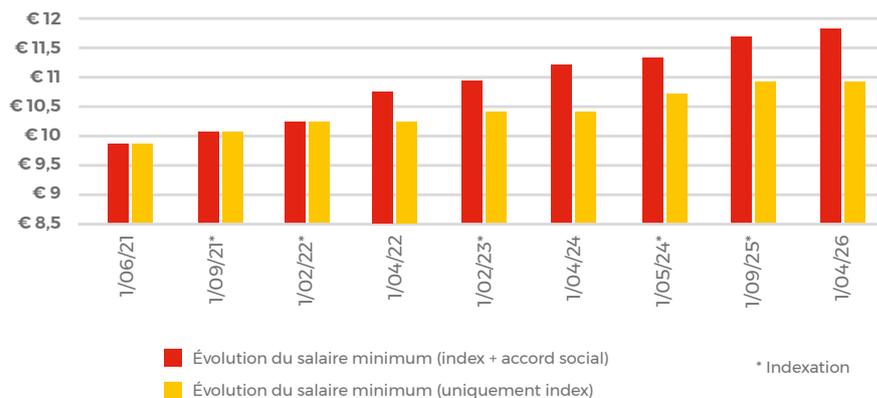
Salaire réel :
le salaire nominal diminué de l'inflation, c'est-à-dire tenant compte de la hausse des prix.

Source: Ameco (Commission Européenne), 2021.

5.2 ... dès lors il faut adapter la manière dont se forment les salaires

Cette crise a montré que la qualité des conditions de travail dans les emplois dits « essentiels » n'est pas proportionnelle à la valeur ajoutée qu'ils apportent à la société. Ces emplois sont souvent mal payés et mal encadrés. Pour résoudre ce problème, les travailleurs doivent avoir plus de droits et de meilleurs salaires. L'accord social de juin 2021 qui prévoit l'augmentation du salaire minimum dans les années à venir est un premier pas et constitue une étape importante dans notre lutte pour un salaire minimum de 14 € brut par heure et 2 300 € brut par mois .

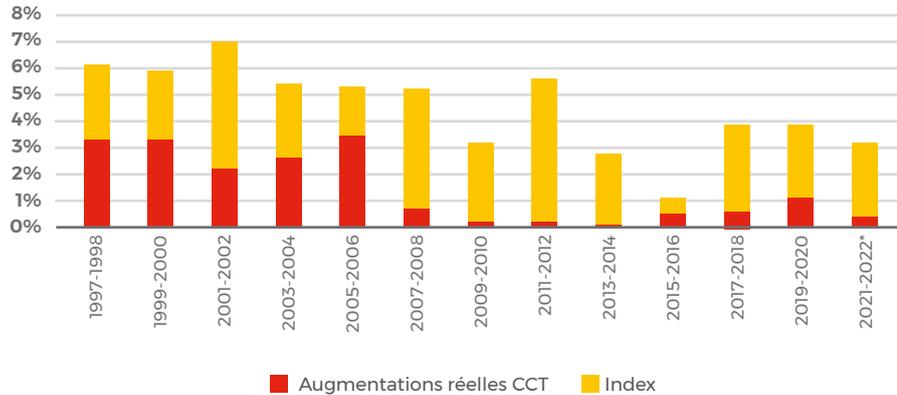
ÉVOLUTION DU SALAIRE MINIMUM (PAR HEURE)



Source : FGTB, calculs propres, 2021.

Deuxièmement, la loi sur la formation des salaires (loi dite de '96) doit être réformée en profondeur. Année après année, la marge de manœuvre pour négocier des salaires décents dans les secteurs est réduite. Il en résulte des augmentations salariales collectives toujours plus limitées.

AUGMENTATIONS SALARIALES COLLECTIVES DE PLUS EN PLUS LIMITÉES (EN %)



Source : CCE, BNB, Bureau du Plan, calculs propres 2021.

Revaloriser les bas salaires contribue à réduire l'écart salarial entre les femmes et les hommes.

	2014	2015	2016	2017	2018
Écart salarial avec correction pour la durée de travail	10,70%	10,40%	9,90%	9,40%	9,20%
Écart salarial sans correction pour la durée de travail	24,30%	24,00%	23,70%	23,40%	23,10%

Tous secteurs confondus, les femmes ont gagné en moyenne 9,2 % de moins que les hommes en 2018, en tenant compte de la correction relative à la durée du travail... En 2014, ce pourcentage était encore de 10,7 %. L'écart se réduit très lentement. Cet écart est une conséquence de la problématique salariale des femmes : elles sont moins payées pour un même travail et les fonctions où les femmes sont surreprésentées sont systématiquement moins valorisées et moins bien rémunérées.

L'écart salarial non corrigé en fonction de la durée de travail (qui tient compte du temps partiel) est passé de 24,3 % en 2014 à 23,1 % en 2018. Cet écart met surtout en évidence la répartition inégale des tâches de soins dans notre société.

Conséquences : les femmes travaillent plus souvent à temps partiel (42 % des femmes travaillent à temps partiel) pour pouvoir assumer ces tâches et les attentes stéréotypées (ex. : le choix des secteurs d'activités) sur le marché du travail ainsi que la ségrégation perdurent.

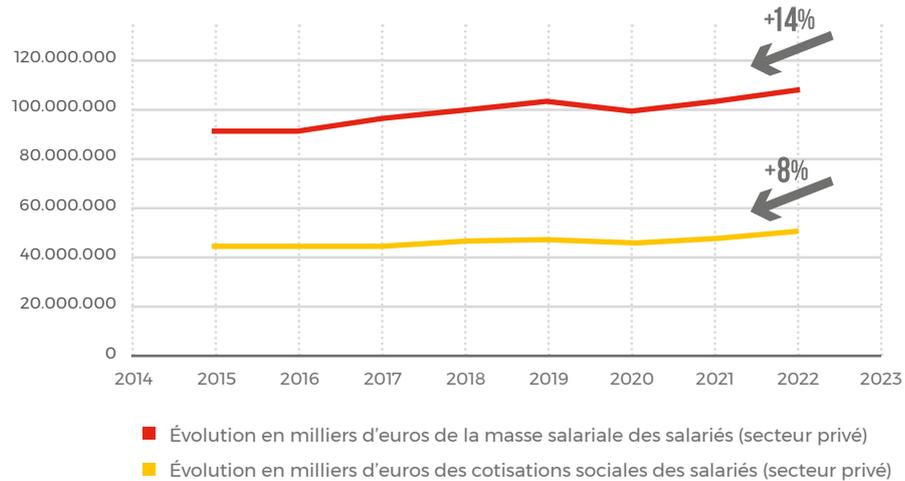
5.3 Renforcer notre sécurité sociale

Pour la FGTB, la sécurité sociale est une priorité et à ce titre, elle doit être renforcée et financée correctement. Comme déjà démontré, la sécurité sociale a joué un rôle important dans la gestion de la crise du coronavirus :

- plus d'1 million de personnes ne sont pas tombées dans la pauvreté grâce au chômage temporaire ;
- des dizaines de milliers de personnes ont pu se faire soigner dignement ;
- les travailleurs malades ont pu bénéficier d'une meilleure indemnité de maladie.

Néanmoins, le financement de la sécurité sociale est mis à mal. Entre 2016 et 2018, le tax shift a réduit les cotisations patronales de 32,4 % à 25 %. Selon le Bureau du Plan, cela a coûté 5,8 milliards d'euros, car le manque à gagner causé par le taxshift n'a pas été compensé. Il n'y a pas eu de financement alternatif. Par ailleurs, les contrats de travail flexibles (intérim, flexijobs, travail occasionnel, etc.) et les rémunérations alternatives (voitures de fonction, chèques de toutes sortes, options sur actions, etc.) ont été encouragées fiscalement, ce qui a entraîné une diminution des recettes pour la sécurité sociale. Cette politique délibérée de réduction des recettes de la sécurité sociale apparaît clairement lorsqu'on compare l'évolution de la masse salariale et celle des cotisations sociales. Entre 2015 et 2021, la masse salariale a augmenté de 14 %, mais les cotisations de 8 % seulement.

ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE COMPARÉE À L'ÉVOLUTION DES COTISATIONS SOCIALES



Source : gestion globale de la sécurité sociale, 2021.

Les formes alternatives de rémunération représentent une part de plus en plus importante de la masse salariale. Le SPF Sécurité sociale a commandé une étude sur les 11 avantages extra-légaux les plus courants. Au moins 6,8 milliards de la masse salariale ne sont pas soumis à une cotisation. Si on applique à ce montant les taux normaux (25 % de cotisations patronales et 13,07 % de cotisations personnelles ONSS), on constate que cela représente un manque à gagner de 2,6 milliards d'euros pour la sécurité sociale.

Avantage extra-légal	En euro en 2019
Usage privé de la voiture de fonction (avantage en nature)	€ 944 297 547,00
Intervention patronale domicile-lieu de travail avec véhicule privé	€ 671 906 026,30
Indemnité vélo	€ 115 513 185,50
Intervention patronale domicile-lieu de travail en transports en commun	€ 161 002 047,10
Écochèques	€ 246 546 750,00
Avantages non-récurrents liés aux résultats (CCT 90)	€ 690 361 355,80
Actions ou warrants	€ 1 746 312 964,50
Chèques-repas	€ 2 030 348 163,00
Prime de résultats	€ 41 743 671,40
Allocation supplémentaire pour enfant	€ 43 501 462,70
Téléphone et Internet	€ 50 648 156,90
Total	€ 6 742 181 330,20

Source: SPF Sécurité Sociale, 2019.

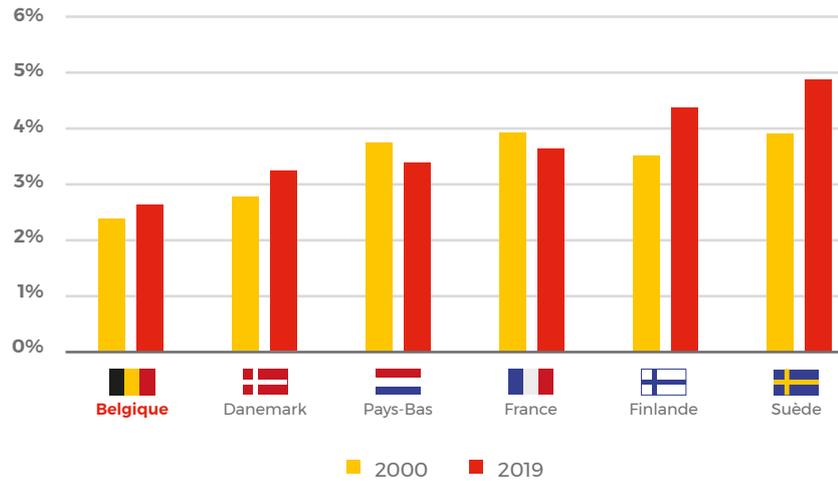
La FGTB exige :

- un renforcement du caractère fédéral et public de la sécurité sociale ;
- un financement solide de la sécurité sociale
 - via un moratoire sur les réductions de cotisations (linéaires) ;
 - via une contribution de tous les revenus, pas seulement ceux du travail ;
 - via une dotation d'équilibre.

5.4 Remettre à niveau les investissements

Nous sommes confrontés à de nombreux défis, notamment en matière de transition vers une société bas carbone. Pour les relever, des investissements importants sont nécessaires. Or l'investissement public est à la traîne dans notre pays tant par rapport au passé (5,5 % du PIB dans les années 1970) que par rapport à des pays de référence comme les pays scandinaves (4 % du PIB par an) et les Pays-Bas ou la France (plus de 3 % du PIB par an). La Belgique doit pouvoir rivaliser avec ces pays en termes de qualité d'infrastructures. Nous rappelons aussi l'importance des investissements publics dans les services publics et collectifs. Les interlocuteurs sociaux belges ont d'ailleurs déclaré conjointement en septembre 2020 que le taux d'investissement public devrait être porté à 4 % du PIB d'ici 2030, une ambition que la Belgique est encore loin d'atteindre. Ce chiffre est toutefois confirmé dans l'accord de gouvernement Vivaldi.

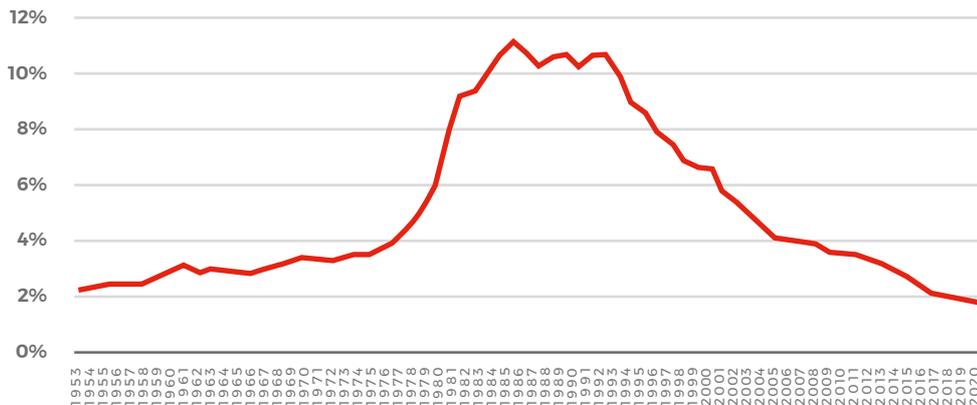
INVESTISSEMENTS PUBLICS (EN % PIB)



Source: Eurostat, 2021.

En outre, c'est le moment idéal pour investir, la Belgique paie actuellement moins d'intérêts sur sa dette publique que pendant les années d'or de 1950 et 1960. Il y a donc une marge budgétaire suffisante.

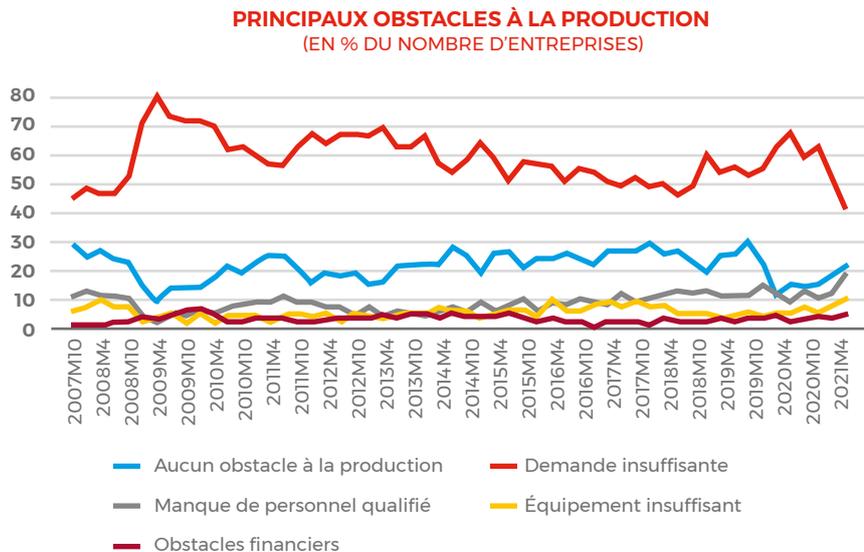
CHARGES D'INTÉRÊTS SUR LA DETTE PUBLIQUE BELGE (EN % DU PIB)



Source : BNB, Eurostat 2021.

5.5 Trouver des travailleurs qualifiés

Pour la Belgique, l'impulsion des investissements peut être un levier pour remettre à l'emploi les personnes éloignées du marché du travail. Des investissements massifs devront être réalisés dans la formation et l'amélioration des conditions de travail dans des secteurs spécifiques. Trouver les personnes pour suivre ces formations est un défi, vu la pénurie qui s'installe progressivement dans certains secteurs (construction, etc).

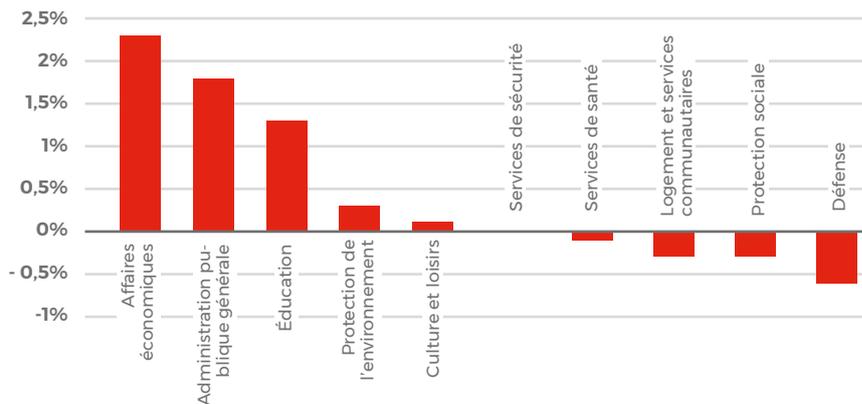


Source : BNB, enquête trimestrielle sur la production, 2021.

5.6 Réévaluer certaines dépenses publiques

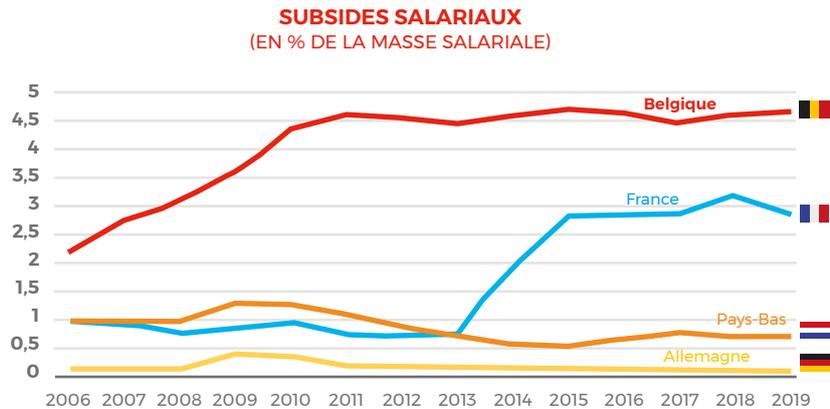
La BNB a réalisé une étude sur les dépenses publiques belges. Lorsque le montant total des dépenses publiques est rapporté au PIB, il est possible de comparer nos dépenses à celles des pays voisins. En matière économique (principalement les subventions aux entreprises), nous semblons être en tête. Et contrairement à ce qui est parfois affirmé, la Belgique semble dépenser moins que les autres en protection sociale. La structure complexe de l'État expliquerait que l'on dépense davantage pour l'administration publique que chez nos voisins.

ÉCART DE DÉPENSES PUBLIQUES PAR RAPPORT AUX PAYS VOISINS (EN % DU PIB)



Source : BNB, *What kind of public expenditure is high in Belgium? A comparison with neighbouring countries, 2021.*

Il est important de noter que par rapport aux pays voisins, les entreprises en Belgique sont très généreusement subventionnées par le gouvernement. Des milliards sont consacrés aux subventions salariales, c'est-à-dire que les entreprises ne sont pas tenues de verser intégralement au fisc le précompte professionnel prélevé sur un salaire brut. En 2019, cela a représenté quelque 8,3 milliards d'euros de manque à gagner pour l'État. En Allemagne, une économie sept fois plus grande que la nôtre, le montant de ces subventions salariales était d'à peine 1,2 milliard d'euros. En outre, ce montant ne comprend pas les réductions de la contribution fédérale à l'ONSS (2,8 milliards en 2019). Certaines subventions salariales ont montré leur utilité, mais le fait qu'elles ne soient pas incluses dans la comparaison des coûts salariaux avec les pays voisins est une erreur.



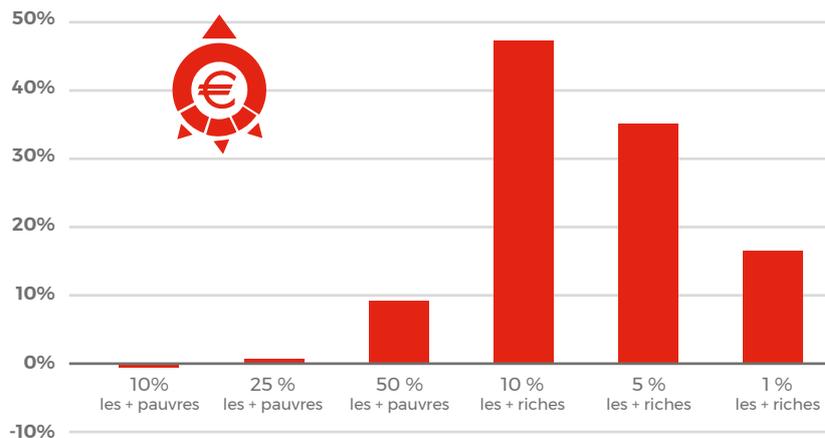
Source : CCE, rapport sur le handicap salarial, 2021.

5.7 Réduire les inégalités via la fiscalité

Pour les actifs et les bénéficiaires des entreprises

L'inégalité des richesses est importante et s'accroît (voir ci-dessous). Les 10 % des ménages les plus riches de Belgique possèdent 47 % de tous les actifs, les 10 % les plus pauvres n'ont aucun actif net car leurs dettes dépassent leurs actifs.

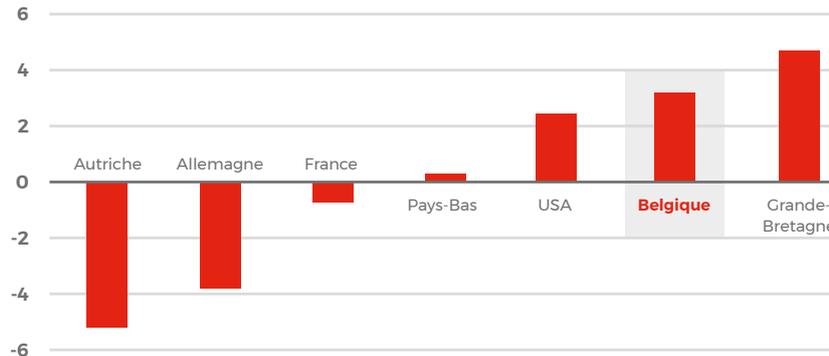
RÉPARTITION DES RICHESSES PAR CATÉGORIE (EN % DE LA RICHESSE TOTALE)



Source : Université d'Anvers, 2021.

Le gouvernement actuel a donné la priorité à une réforme fiscale. Notre système fiscal devrait être beaucoup plus équitable. Les grandes fortunes sont épargnées et les inégalités de richesses en Belgique ont encore augmenté pendant la dernière décennie, contrairement à ce qui se produit dans les pays voisins. Aujourd'hui, la Belgique se trouve dans le top mondial entre le Royaume-Uni, champion de la croissance des inégalités et les États-Unis. Un système de taxation différent est nécessaire. En tant qu'interlocuteurs sociaux, nous devons y être impliqués.

ÉVOLUTION DE LA PART DE RICHESSES DES 10 % LES PLUS RICHES (2010-2018)

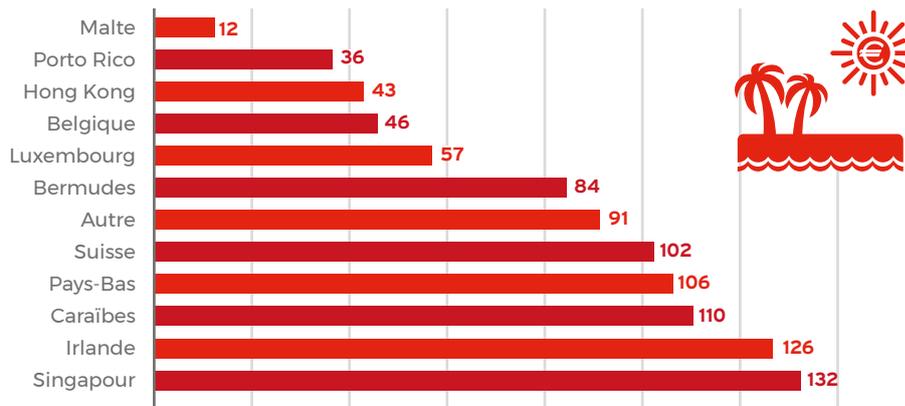


Source : OCDE, waelth database, 2021.

Les chercheurs (Zucman et al.) estiment qu'environ 40 % des bénéfices des multinationales (plus de 900 millions de dollars en 2018) sont acheminés vers les paradis fiscaux dont la Belgique.

En 2016, la Commission européenne a identifié 16 failles dans la fiscalité belge des entreprises. Heureusement, l'Europe s'efforce de combler l'une des plus importantes d'entre elles : les règles relatives aux bénéfices excessifs. En 2018, les multinationales ont transféré 46 milliards de dollars de bénéfices étrangers en Belgique.

TOP DES PARADIS FISCAUX (BÉNÉFICES ÉTRANGERS ATTIRÉS EN MILLIARDS DE \$)

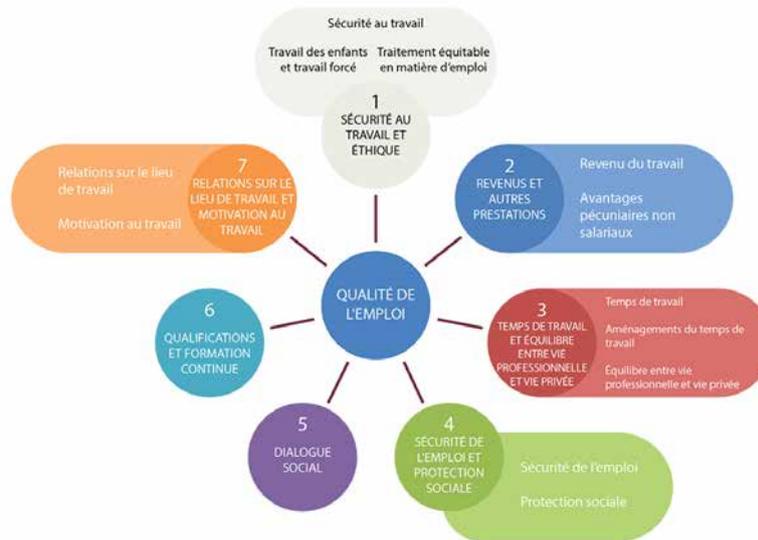


Source : Zucman et al. *The missing profits of nations*, 2021.

5.8 Amélioration du bien-être grâce à un travail de qualité

La situation sur le marché du travail est inacceptable (voir le chapitre « *Faiblesses* »). Certains partis politiques demandent pourtant que les travailleurs quittent le marché du travail plus tard. Mais si la « *faisabilité* » et la « *qualité* » du travail diminuent partout, ce ne sera pas possible. Il existe cependant des exemples de bonnes pratiques, comme dans le secteur de la chimie, où une somme annuelle est versée à un fonds sectoriel pour accroître la faisabilité au travail.

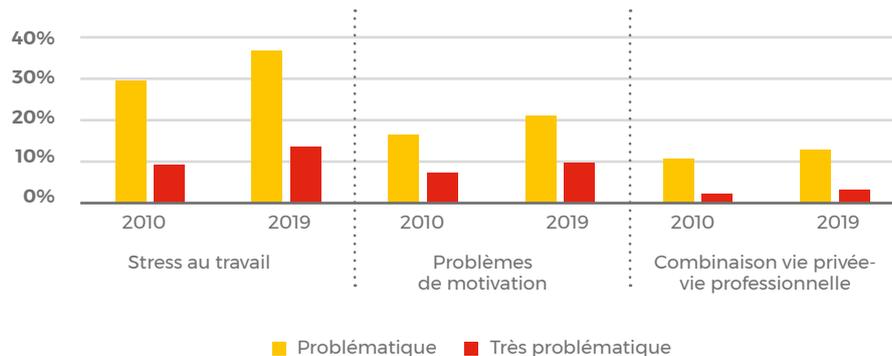
La qualité du travail comporte de nombreux aspects, qui peuvent être résumés comme suit :



Source : Eurostat, 2021.

L'Employability Monitor du SERV (Conseil socio-économique flamand) montre clairement la détérioration de la qualité du travail entre 2010 et 2019. Les chiffres sont dramatiques. Plus d'un travailleur sur huit en Flandre a un problème de stress aigu. La tendance est également négative en ce qui concerne la motivation et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

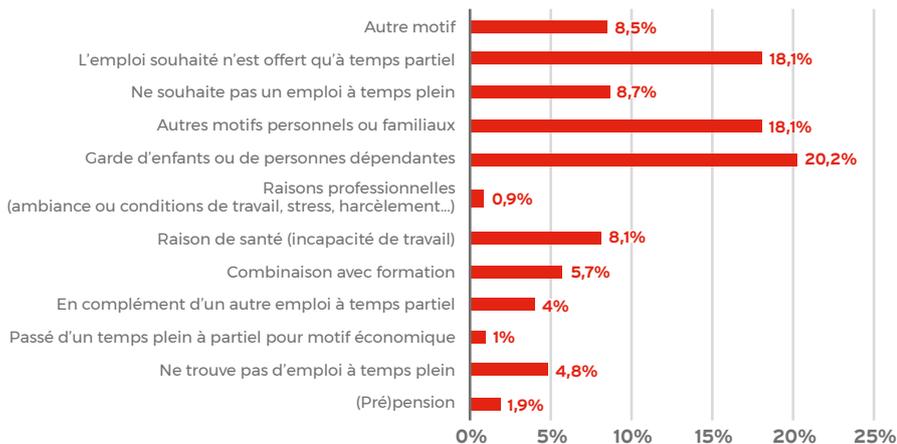
LE TRAVAIL EST DE MOINS EN MOINS FAISABLE : PLUS DE STRESS, MOINS DE MOTIVATION



Source : SERV, 2019.

Le type de contrat sous lequel une personne est engagée ainsi que le nombre et la répartition des heures de travail sont d'importants indicateurs de la qualité de l'emploi. Seuls 8,7 % des travailleurs à temps partiel déclarent ne pas vouloir d'emploi à temps plein. Le nombre d'emplois qui ne sont offerts qu'à temps partiel ne cesse d'augmenter : de 16 % en 2017, il est passé à 18 % en 2020.

LES MOTIFS DU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL



Source : Statbel, 2021.

De plus en plus de voix s'élèvent pour demander que le travail de nuit soit assoupli en Belgique dans le cadre du commerce électronique. Le travail de nuit peut s'appliquer en Belgique, mais uniquement s'il fait l'objet d'une concertation sociale (accord d'entreprise ou de secteur). Par principe, les syndicats s'opposent au travail de nuit pour une raison simple : il nuit à la santé. Comme en témoignent d'ailleurs les recherches menées aux Pays-Bas où 15 % de la population active travaille occasionnellement la nuit.

Preuves solides



Diabète
Maladies cardio-vasculaires
Problèmes de sommeil

Preuves faibles



Syndrôme métabolique

Pas de consensus



Cancer du sein

Trop peu de recherches

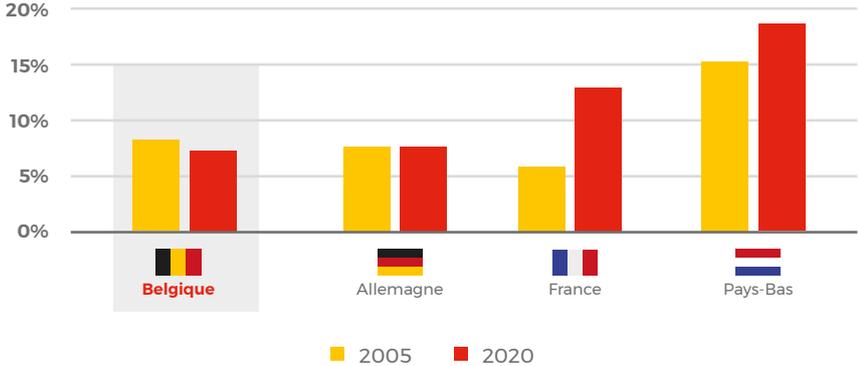


Autres maladies potentielles

Source : Gezondheidsraad Nederland (2017).

La possibilité de s'épanouir et de se développer est essentielle dans un emploi. Cela n'est possible que si une formation suffisante est proposée. Dans les pays voisins, davantage de temps et d'argent ont été investis dans les possibilités de formation ces dernières années. Ce n'est pas le cas en Belgique. Par rapport à 2005, année du pacte des générations dans lequel des accords ont été conclus sur les efforts de formation, moins de salariés ont participé à des formations. Alors qu'aux Pays-Bas, près de 19 % des salariés en 2019 ont indiqué avoir suivi une formation au cours du dernier mois, ils étaient à peine 7,4 % en Belgique.

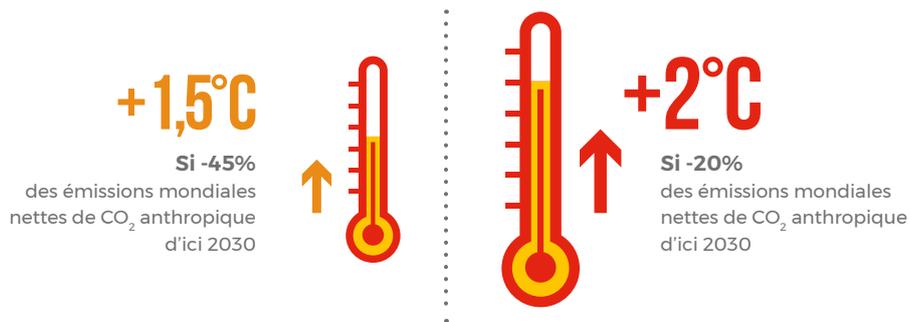
PARTICIPATION DES ADULTES À UNE FORMATION (LE MOIS DERNIER)



Source: Eurostat, 2021.

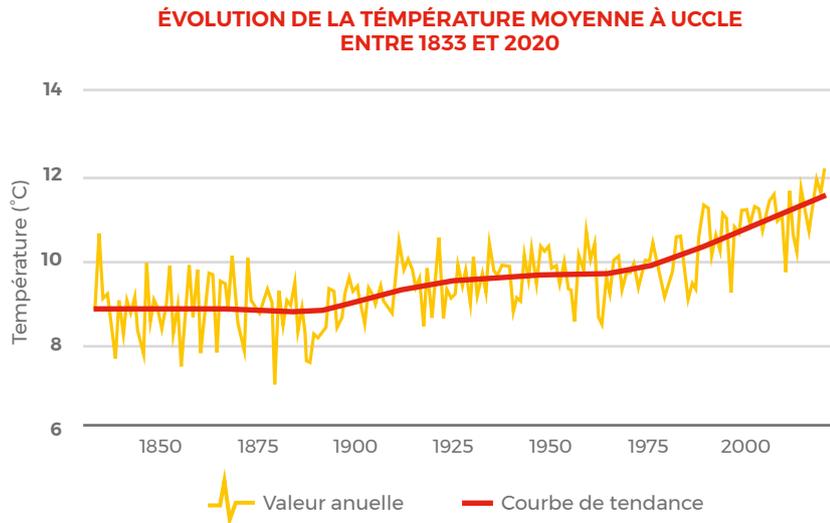
5.9 Transition juste : sommes-nous à un tournant ?

Selon le GIEC (le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, une organisation des Nations unies chargée d'évaluer les risques liés au changement climatique), toutes les régions d'Europe connaîtront une augmentation de température plus rapide que l'augmentation moyenne mondiale. Plus spécifiquement pour l'Europe occidentale et centrale, les résultats indiquent avec une certitude modérée une augmentation des inondations pluviales comme conséquence directe des précipitations intenses suite à un réchauffement global de 1,5°C (pour 2°C ou plus, la certitude est élevée). Mais tout n'est pas perdu. Le GIEC a également démontré qu'il fallait viser une baisse globale de 45 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport au niveau de 1990) pour maintenir le réchauffement à 1,5°C.



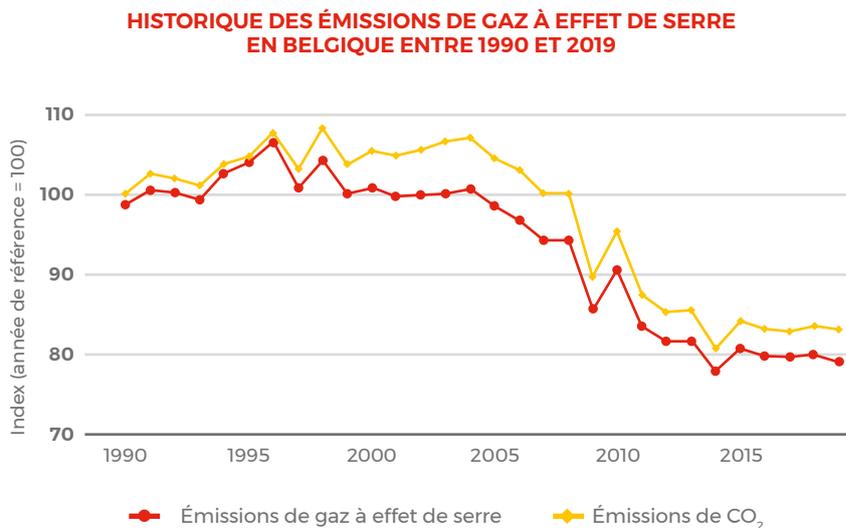
Source : GIEC, 2021.

À l'échelle mondiale, la température moyenne a déjà augmenté de 1,1°C depuis le début de la révolution industrielle. Ce graphique démontre clairement qu'en Belgique, la température moyenne annuelle (mesurée à la station météorologique de Uccle) augmente graduellement depuis la fin des années 1800. Les 10 années les plus chaudes ont toutes eu lieu après 2000, et 7 des 10 années les plus chaudes ont eu lieu après 2010 (avec un record provisoire en 2020). Parmi les conséquences, les vagues de chaleur sont devenues plus fréquentes, mais aussi plus chaudes et plus longues.



Source: IRM, 2021.

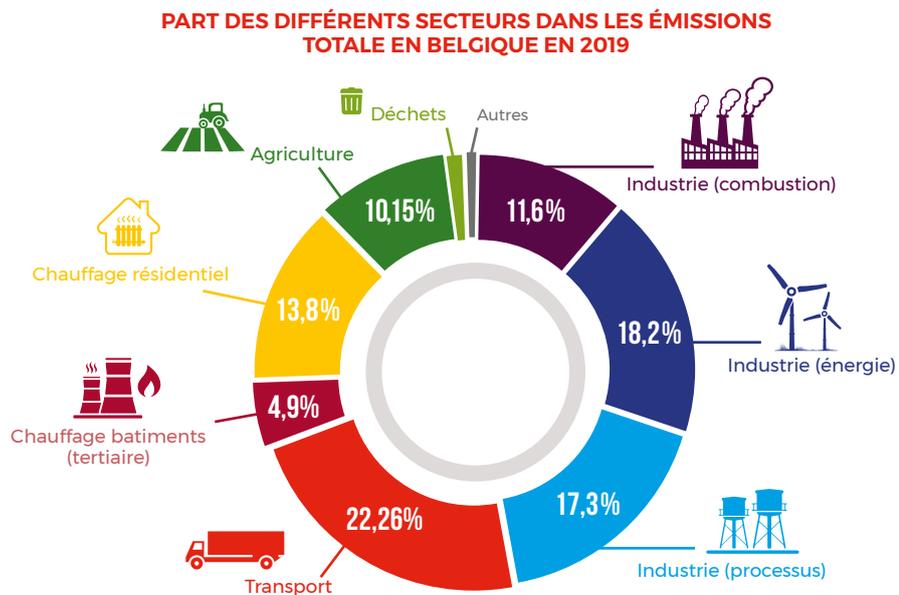
En 2019 (dernières données disponibles), les émissions totales de gaz à effet de serre en Belgique ont atteint 116,7 Mt éq. CO₂, ce qui constitue une baisse de 20,0 % par rapport à 1990. En 2020, suite à la crise du coronavirus, au niveau mondial, une baisse des émissions de CO₂ (une des composantes des gaz à effet de serre) a été constatée. Selon l'Agence Internationale de l'énergie, cette baisse est temporaire. L'Agence prévoit qu'en 2022, nous dépasserons le précédent pic de 2018, et que les émissions de CO₂ augmenteront encore en 2023.



Source : climat.be 2021.

En Belgique, quatre secteurs sont responsables des émissions de gaz à effet de serre :

- ▶ la production d'électricité (industrie - énergie) et chauffage des ménages et des entreprises du secteur tertiaire ;
- ▶ le transport, principalement le transport routier ;
- ▶ le chauffage industriel et les processus industriels ;
- ▶ l'agriculture, principalement dû à l'élevage.



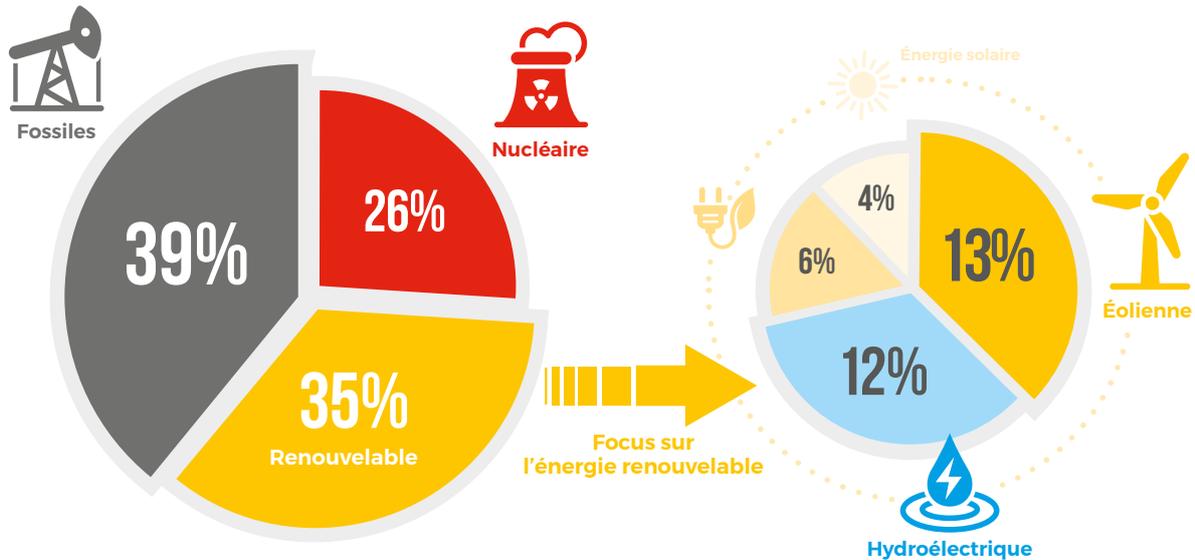
Source : climat.be 2021.

Avec son programme « *Fit for 55* », l'Europe veut réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55 % en 2030 par rapport à 1990. La Belgique doit réduire ses émissions de CO₂ de 47 % (référence 2005).

La FGTB souhaite des stratégies sectorielles de décarbonisation, des plans visant à réduire systématiquement à zéro les émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs au cours des prochaines décennies. La FGTB souhaite également que les organes de participation des travailleurs soient mieux informés et aient leur mot à dire. Qu'ils puissent participer à des formations sur la réduction des gaz à effet de serre et qu'ils participent à l'élaboration de stratégies pour assurer la pérennité de l'entreprise. Pour les travailleurs des entreprises qui ne peuvent pas continuer à produire ou à exister comme aujourd'hui, la FGTB demande une transition équitable : un dialogue social, une meilleure protection sociale, le droit de se recycler en temps utile, etc.

En 2019, dans l'UE, plus d'un tiers de la production d'électricité provenait de sources d'énergie renouvelables. La production à partir de combustibles fossiles reste malheureusement encore majoritaire.

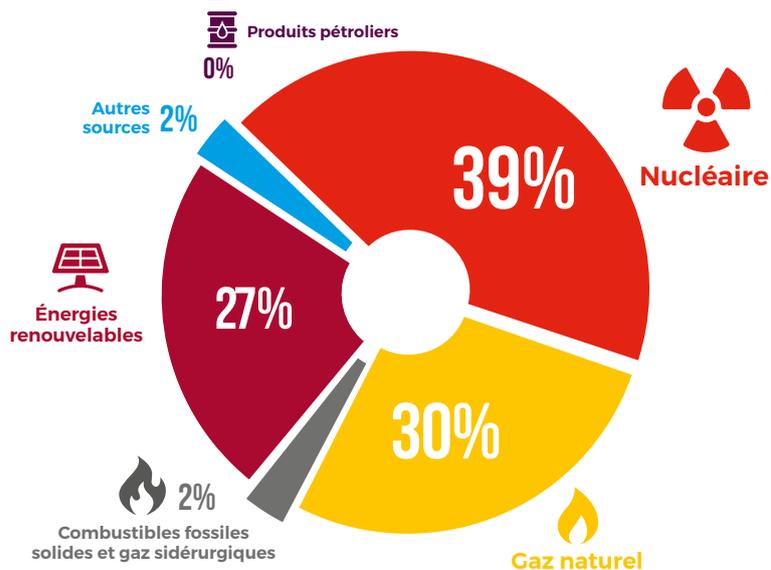
PRODUCTION DE L'ÉNERGIE EN EUROPE



Source : Eurostat 2021.

Comparativement aux autres pays, la Belgique est encore très dépendante de la production nucléaire, et se place en deuxième position après la France. Or, selon la loi de sortie du nucléaire, en 2025, la production d'électricité via les centrales nucléaires devra être mise à l'arrêt. Il est donc plus qu'urgent d'entamer une vraie transition énergétique.

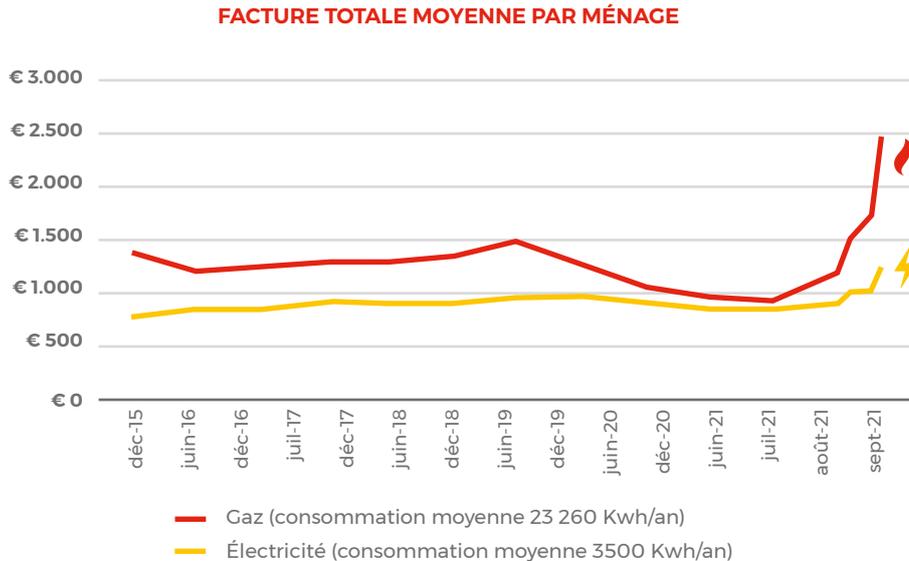
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ EN BELGIQUE (2020)



Source : SPF Economie, 2021.

5.10 La maîtrise des prix de l'énergie : un enjeu tant pour les ménages que pour les entreprises

Si l'on met en perspective le niveau de la facture moyenne totale d'électricité et de gaz pour les ménages, nous constatons que les prix fluctuent dans le temps. En 2020, les prix ont baissé suite à la crise du coronavirus (baisse de la demande). Néanmoins, les ménages ressentent fortement la hausse des prix car, d'une part, beaucoup de consommateurs ont des contrats variables qui suivent donc la hausse des prix. D'autre part, en 2020, la plupart des ménages n'ont pas bénéficié de la baisse des prix car le marché de l'énergie est un marché complexe sur lequel le consommateur peine à être dynamique.



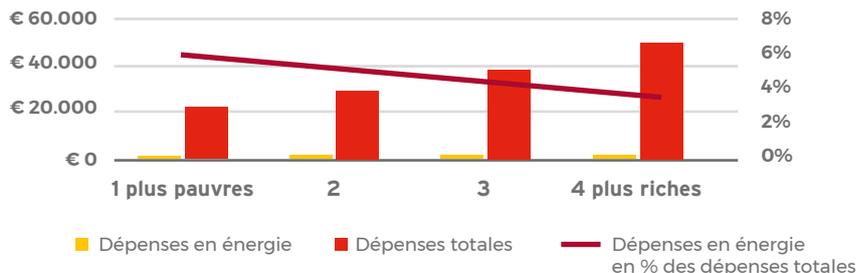
Source : CREG, 2021.

Les prix de l'énergie sont particulièrement élevés ces derniers mois. La CREG (régulateur fédéral) s'attend à ce que cette hausse se poursuive jusque mi-2022.

En cause : une hausse de la demande mondiale en électricité et gaz suite à la reprise de l'économie après la crise du coronavirus et une baisse de l'offre de gaz. Cette hausse des prix se répercute sur la facture des ménages qui ont des contrats variables (+116 € pour l'électricité et +598 € pour le gaz), ainsi que sur celle des entreprises (avec impact potentiel sur l'emploi). Pour les clients avec des contrats fixes conclus avant la hausse des prix, il n'y a pas d'impact.

Tous les ménages ne sont pas égaux face aux dépenses énergétiques. L'enquête sur le budget des ménages montre qu'en moyenne, plus les personnes sont pauvres, plus la part des dépenses énergétiques dans les dépenses totales est élevée. Et ce malgré les tarifs sociaux (1 million de ménages sont couverts par ce régime et ont également subi une hausse de prix de 30 %). L'utilisation d'électroménagers aux mauvaises performances énergétiques, des logements mal isolés et énergivores expliquent en partie la surpondération de la facture d'énergie dans le budget des ménages précarisés, etc.

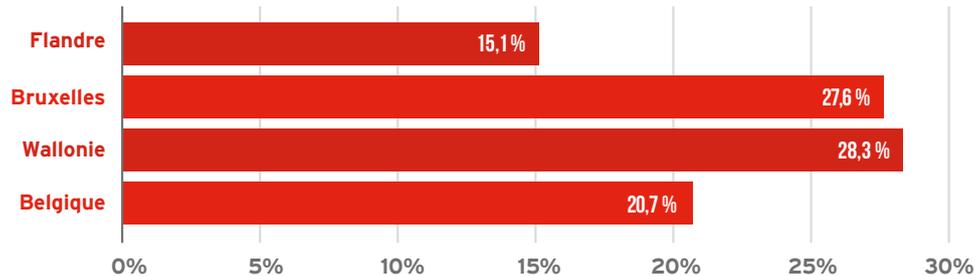
DÉPENSES EN ÉNERGIE PAR MÉNAGE SELON LES QUARTILES



Source : Enquête sur le Budget des ménages, 2021.

L'indicateur de précarité énergétique mesurée identifie les ménages dont les dépenses énergétiques sont jugées « *anormalement* » élevées par rapport à leur revenu disponible, déduction faite du coût du logement. Selon la Fondation Roi Baudouin, en 2021, plus d'un ménage belge sur cinq vit en situation de précarité énergétique.

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE TOTALE (PAR RÉGION, EN % DU NOMBRE TOTAL DE FAMILLES)



Source : Fondation Roi Baudouin, 2021.

Les locataires sociaux sont particulièrement vulnérables face à la précarité énergétique. 41 % des ménages locataires des logements sociaux sont en précarité énergétique, contre 31,6 % pour les locataires de logements privés. Les personnes isolées, les familles monoparentales, et les femmes, sont surreprésentées dans le parc de logement social. Le rapport de la Fondation Roi Baudouin constate également qu'avoir un revenu du travail ou appartenir à la « *classe moyenne* » ne protège pas de la précarité énergétique. En effet, environ 19 % des ménages avec au moins un revenu du travail sont dans une situation de précarité énergétique.

Ces différents constats montrent l'échec cuisant de la libéralisation du secteur de l'énergie. L'énergie est un bien de première nécessité. À ce titre, et pour le bien de la collectivité, le secteur public doit jouer un rôle de premier plan dans ce secteur.

À court terme, la FGTB revendique une solution à l'urgence sociale via :

- la prolongation de l'élargissement des bénéficiaires des tarifs sociaux (au-delà de mars 2022) ;
- une TVA à 6 % sur l'énergie en tant que bien essentiel.

À long terme, la FGTB soutient :

- un plan d'investissement dans le secteur qui permette une indépendance énergétique maximale par rapport à l'étranger ;
- un secteur énergétique public fort ;
- une réduction de la demande d'énergie via la rénovation énergétique des bâtiments.

FGTB

Ensemble, on est plus forts

Pour plus d'infos :

FGTB

Rue Haute 42 | 1000 Bruxelles

Tel. +32 2 506 82 11 | Fax +32 2 506 82 29

infos@fgtb.be | www.fgtb.be



syndicatFGTB

Toute reprise ou reproduction totale ou partielle du texte de cette brochure n'est autorisée que moyennant mention explicite des sources.

Editeur responsable : Thierry Bodson © décembre 2021

Deze brochure is ook beschikbaar in het Nederlands : www.abvv.be/brochures

D/2021/1262/1